

Avril 2010

Rosita Fibbi
Valeria Mellone

**Jeunes en transition de l'école
obligatoire au degré secondaire II:
quelle participation pour les pa-
rents ?**

Etude réalisée sur mandat de la Conférence suisse des directeurs
cantonaux de l'instruction publique

Mandant: CDIP

Contrat no

© 2010 SFM

Photo de couverture: © xxx

ISBN:

SFM - Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population

Rue St-Honoré 2 • CH-2000 Neuchâtel

Tél.: +41 32 718 39 20 • Fax: +41 32 718 39 21 • secretariat.sfm@unine.ch • www.migration-population.ch

L'institut SFM est associé à la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) • www.unine.ch/maps

Table des matières	3
1 Introduction	5
1.1 Mandat	6
1.2 Méthodologie	7
1.3 Remerciements	8
1.4 Structure du document	8
2 Contexte: une multitude d'impulsions	10
2.1 La transition: un diagnostic circonstancié	10
2.2 Le projet « Transition-Nahtstelle »	12
2.3 Le rapport de la Conférence tripartite sur les agglomérations	13
2.4 Case management « formation professionnelle »	14
2.5 Recommandation 2008 du Conseil de l'Europe	15
2.6 La coopération avec les parents	16
Bonnes pratiques	19
3 Bonnes pratiques: information	23
3.1 DVD «Elterninfo Oberstufe/Berufswahl», Ville de Berne	23
3.2 «Elternorientierung im BIZ», canton de Zurich	25
3.3 «BAM - Elternführungen für fremdsprachige Eltern », canton de Berne	27
3.4 Seminar « Eltern begleiten die Berufswahl kompetent», canton de Zurich	29
4 Bonnes pratiques: renforcement du rôle parental	32
4.1 «Integras-Angebot», canton de Zurich	32
4.2 «Elterntreff Berufswahl», cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne	34
4.3 «Interkulturelle Vermittlung im Berufswahlprozess », canton de Soleure	38
4.4 «Genitori, figli e operatori nella nuova realtà multiculturale», canton du Tessin	41
4.5 MigrAction, canton de Vaud	44
5 Bonnes pratiques: collaboration avec les associations de migrants	48
5.1 «Merkblatt für muslimische Eltern», canton de Berne	48
5.2 «Berufswahlveranstaltung auf Türkisch und Portugiesisch», canton de Zoug	51
6 Bonne pratique: mesure positive pour une transition vers le gymnase	54
6.1 ChagaLL, ville de Zurich	55

7	Bilan et pistes d'action future	57
7.1	Bilan des bonnes pratiques identifiées grâce à l'enquête	57
7.2	Coopérer pour communiquer, communiquer pour coopérer	60
7.3	Pistes d'action future: les parents migrants et la coopération avec l'école	62
8	Annexes	71
	Annexe 1: Lettre CDIP du 26 août 2009 aux offices cantonaux de la formation professionnelle	73
	Annexe 2: Tableau synoptique des résultats de l'enquête auprès des cantons	75
	Annexe 3: Tableau synoptique des initiatives visant à promouvoir la collaboration avec les parents	83
	Annexe 4: Recommandation du Conseil de l'Europe relative à la promotion de l'intégration des enfants migrants ou issus de la migration	85
9	Références bibliographiques	89

1 Introduction

Le passage de la scolarité obligatoire au niveau post-obligatoire, c'est-à-dire vers la formation professionnelle ou les formations générales de degré secondaire II, constitue une transition charnière dans la construction d'un parcours de qualification en vue de l'entrée dans la vie active.

En Suisse, il n'y a pas d'obligation légale de poursuivre une formation au-delà du degré secondaire I. Pourtant, la poursuite d'une formation au-delà de ce seuil minimal est devenue une norme sociale largement appliquée dans la réalité (OFS 2004). Dans le contexte d'une économie aujourd'hui fondée en grande partie sur la connaissance, les jeunes sont bien conscients des enjeux d'une formation post-obligatoire pour leur vie adulte et les parents nourrissent des aspirations de plus en plus élevées pour leurs enfants. Au niveau macro-social, la conscience des coûts sociaux qu'entraîne à long terme l'absence de formation post-obligatoire incite les responsables des politiques scolaires et du marché de l'emploi à redoubler d'efforts pour assurer cette transition dans les meilleures conditions possibles.

Au cours des vingt dernières années, cette transition emprunte de moins en moins un chemin linéaire, connaît des retards, des détours qui rendent le processus moins facilement intelligible et transparent (Meyer 2006). De surcroît, les jeunes d'origine immigrée sont particulièrement exposés au risque de ne pas parvenir à maîtriser cette transition capitale, notamment dans le passage à une formation professionnelle. En effet, le système dual de formation professionnelle qui prévaut en Suisse au niveau post-obligatoire dépend de la situation sur le marché de l'emploi. L'accès au marché des places d'apprentissage comporte davantage d'obstacles qu'une transition dans le cadre scolaire: les jeunes doivent déposer une candidature, effectuer des stages, passer un test de connaissances et *last but not least*, démontrer avec leurs familles certaines compétences sociales spécifiques (Schmid et Storni 2004).

Une transition de la scolarité obligatoire au secondaire supérieur réussie dépend ainsi, entre autres facteurs, de la manière dont les parents parviennent à accompagner le processus de choix professionnel de leurs enfants. Les jeunes d'origine immigrée sont ici confrontés à des difficultés spécifiques, car leurs parents ont, en moyenne, un niveau de formation inférieur à celui des autochtones, ne s'orientent pas toujours bien dans le système éducatif suisse et ne possèdent que rarement les réseaux sociaux nécessaires pour guider leurs enfants dans cette phase.

La Suisse est confrontée, comme les autres pays voisins, à la nécessité d'améliorer la transition entre l'école obligatoire et la formation post-obligatoire en aménageant des passerelles aussi praticables que possible, no-

tamment pour les populations les plus vulnérables sur ce plan. Pour relever ce défi, la CDIP s'est dotée de l'outil « Transition-Nahtstelle ». Dans son rapport intermédiaire, le responsable de ce projet identifie dans l'implication des parents un des leviers pour optimiser la transition scolarité obligatoire - degré secondaire II (Galliker 2008); ce besoin se fait particulièrement sentir dans le cas des parents immigrés.

1.1 Mandat

En 2004, l'Assemblée plénière de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique a lancé le projet « Transition- Nahtstelle » visant à rendre plus aisé le passage de l'école obligatoire au degré secondaire II, souvent vécu comme difficile. En 2006, la CDIP a adopté une déclaration impliquant la Confédération et les organisations du monde du travail; elle définit de manière convergente et consensuelle les lignes d'action pour optimiser la transition scolarité obligatoire – degré secondaire II¹. Cette action vise notamment à:

- a. augmenter le taux de diplômés du secondaire II en amenant à 95 % le pourcentage des moins de 25 ans titulaires d'un diplôme du degré secondaire II en 2015;
- b. assurer une meilleure transition entre la scolarité obligatoire et le secondaire II en agissant tant sur la scolarité obligatoire et l'orientation tout au long de la phase de transition que sur les ponts vers le degré secondaire II et le degré secondaire II (formation professionnelle initiale, écoles de formation générale);
- c. établir un bilan global de la situation individuelle de l'élève, au plus tard en 8e année, en associant les parents à ce processus.

C'est pour concrétiser tout particulièrement ce dernier aspect du projet « Transition – Nahtstelle »² que le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) de l'Université de Neuchâtel a été chargé de réaliser une étude sur les modèles d'implication des parents d'origine immigrée dans la phase de transition de la scolarité obligatoire à la formation de niveau secondaire supérieur, à savoir pendant la période de la 7^e à la 12^e année scolaire.

¹ Pour une présentation exhaustive des directives, consulter le site du projet /www.nahtstelle-transition.ch/files/tra6B09.pdf. 26.03.2010

² Pour une mise en perspective de la présente étude dans le cadre du projet « Transition-Nahtstelle », voir § 2.2 ci-dessous.

L'étude vise à identifier des projets conduits en Suisse qui parviennent à soutenir efficacement les jeunes et les parents immigrés. Il s'agit d'étudier les modalités et les instruments de participation des parents immigrés à la phase de préparation et de transition vers le post-obligatoire, de dégager les modèles d'intervention et leur philosophie d'approche par rapport aux divers aspects de la relation entre choix de formation et familles, pour parvenir enfin à formuler des propositions de mesures d'accompagnement des familles d'origine immigrée. Le rapport présente les projets les plus représentatifs de formation et de soutien dans le domaine de la transition mis en œuvre à l'intention des familles migrantes.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité des relations entre la CDIP et le SFM, qui s'était concrétisée, en 2008, par le rapport sur la participation des parents à la prise en charge préscolaire des jeunes d'origine immigrée (Moret et Fibbi 2008). La présente étude a été menée par Rosita Fibbi; Valeria Mellone a co-rédigé le document et réalisé les entretiens.

1.2 Méthodologie

Un tour d'horizon de la littérature sur le thème de la transition de la scolarité obligatoire au post-obligatoire dans les cantons suisses a permis de cerner les contours actuels de cette dimension.

L'enquête menée par le responsable du projet « Transition-Nahtstelle » auprès de tous les offices et services cantonaux de la formation professionnelle a permis d'identifier les activités existantes en matière de participation des parents migrants au passage de l'école obligatoire au post-obligatoire. L'appui du Centre d'information et de documentation IDES rattaché au Secrétariat général de la CDIP, ainsi que du groupe d'accompagnement « Transition », a grandement facilité le recueil d'informations et a assuré une couverture aussi exhaustive que possible du domaine. La lettre envoyée aux offices cantonaux de l'orientation et de la formation professionnelle figure à l'annexe 1; la liste des projets signalés par ces offices dans leurs réponses figure quant à elle à l'annexe 2.

Un choix des expériences les plus significatives a ensuite été effectué d'entente avec le mandant. Les expériences présentées dans le rapport ne constituent guère un inventaire exhaustif mais plutôt un choix raisonné destiné à fournir un aperçu le plus large possible de la palette d'interventions actuellement pratiquées en Suisse dans ce domaine. Elles sont aussi le reflet des dynamiques institutionnelles propres à un pays fortement décentralisé comme la Suisse.

Des informations détaillées ont ensuite été réunies sur chacune de ces expériences tant à travers l'analyse de la documentation existante que par le contact direct avec les responsables. Les projets recensés sont ici décrits de manière détaillée: nous analysons les conditions qui ont présidé à leur mise sur pied, nous identifions les acteurs impliqués, l'importance des moyens mobilisés, l'écho suscité et dressons dans les cas où une évaluation le permet, un bilan de chacune de ces interventions.

1.3 Remerciements

Nous tenons à remercier en premier lieu les responsables des projets pour leur aimable collaboration; ils ont bien voulu mettre à notre disposition leurs documents et leur temps pour les entretiens et nous ont fait part de leur expérience et de leur expertise. L'étude a été possible grâce à eux.

Notre gratitude va en suite à la CDIP et au secrétariat du projet tout particulièrement à Mme Josette Fallet du secrétariat général de la CDIP, qui ont assuré la conduite et le suivi de l'enquête auprès des offices et services cantonaux de la formation professionnelle, et nous ont secondées dans cette phase préliminaire. Nous savons gré aux responsables cantonaux de la formation professionnelle qui ont participé à l'enquête.

Nous sommes également redevables à Mme Karin Hess du centre IDES, experte rapporteuse en formation professionnelle, qui nous a efficacement soutenues dans la recherche documentaire.

1.4 Structure du document

Le rapport comporte en premier lieu une reconnaissance du contexte à l'intérieur duquel la question de la participation des parents, notamment immigrés, est devenu aujourd'hui une question prioritaire dans l'accompagnement du passage au post-obligatoire. Le chapitre 2 propose en effet un bref tour d'horizon de la situation de cette transition, rappelle la place de cette thématique dans le projet « Transition-Nahtstelle », évoque la récente institutionnalisation du case management « formation professionnelle » - notamment pour faciliter le passage entre l'école obligatoire et les offres de formation post-obligatoires - et met enfin en perspective ces initiatives suisses par rapport aux débats internationaux, notamment dans le cadre du Conseil de l'Europe. La récente Recommandation CM/Rec (2008)⁴ du Conseil de l'Europe thématise spécifiquement la participation des parents d'origine immigrée et la phase de transition de l'école obligatoire au post-obligatoire. La recommandation figure en annexe; les points relatifs à la tran-

sition et aux parents migrants y sont mis en relief pour en faciliter l'identification.

La présentation des expériences suisses associant des parents immigrés au chapitre 3 est organisée autour de trois axes d'intervention identifiables dans la recommandation. Ce sont: 1) l'information destinée aux parents d'élèves sur la transition de la scolarité obligatoire au post-obligatoire, 2) les initiatives destinées à renforcer le rôle des parents dans cette phase, 3) la collaboration des associations immigrées aux actions de soutien aux parents migrants au cours de cette phase. Enfin, nous décrivons dans un dernier sous-chapitre une expérience particulièrement originale relative à la transition des jeunes d'origine immigrée vers la formation générale.

Chacune des bonnes pratiques répertoriées dans ce chapitre est présentée selon une grille identique. Un encadré synthétise les éléments distinctifs de l'expérience décrite; il est suivi d'une description des activités, des raisons à l'origine du projet, des institutions ou organisations actuellement chargées de l'action. Enfin, les éléments d'évaluation qui ont pu être réunis sont présentés et les spécificités de l'intervention décrite mises en évidence.

Le chapitre 4 présente un bilan des expériences recensées, discute quelques implications et s'efforce de dégager des pistes en vue d'actions futures.

2 Contexte: une multitude d'impulsions

Plusieurs initiatives récentes prises en Suisse et en Europe marquent la mise sur agenda de l'accompagnement fourni par les parents migrants à la transition entre l'école et les formations du degré secondaire II, notamment pour ce qui concerne les parents immigrés. Il s'agit en premier lieu du projet « Transition – Nahtstelle » de la CDIP, de l'introduction du case management « formation professionnelle », du rapport Avenir de la politique suisse d'intégration des étrangers rédigé par la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA) et, finalement, de la Recommandation du Conseil de l'Europe relative à la promotion de l'intégration des enfants de migrants ou issus de l'immigration. Ces initiatives proviennent d'acteurs et de milieux fort différents. Le monde de la formation en général et de la formation professionnelle en particulier est évidemment en premier ligne: ce sont les autorités cantonales mais aussi les organisations de l'économie et du marché du travail qui perçoivent le besoin d'une action dans cette direction. Leurs préoccupations trouvent cependant un écho auprès des responsables locaux des politiques d'intégration attentifs à la cohésion du tissu social local, ainsi qu'auprès des instances internationales qui ont promu jusqu'ici des politiques d'intégration à l'écoute des besoins des populations migrantes.

Nous décrivons succinctement ces éléments contextuels pour rendre compte des multiples impulsions ayant présidé à la floraison de divers projets.

2.1 La transition: un diagnostic circonstancié

Un passage immédiat de l'école secondaire aux formations certifiantes du degré secondaire II (acquisition d'un diplôme ou d'un certificat attestant du niveau de qualification atteint, reconnu sur le marché de l'emploi) représente ainsi un indicateur d'une transition réussie. Or, entre 1990 et 2007, la proportion des transitions immédiates est en recul de plus de 10 points: selon les données de la Statistique des élèves et des étudiants de l'OFS, elle est effectivement tombée à 75%. « Ce recul s'observe en premier lieu pour le passage vers la formation professionnelle initiale, qui a souffert du ralentissement conjoncturel au début des années 1990. Le pourcentage des élèves qui sont passés directement de l'école obligatoire à une formation générale a en revanche légèrement progressé. Dans le même temps, la part de ceux qui ont opté pour une formation transitoire (10e année, autre école de formation gé-

nérale, pré-apprentissage) est passée de 9 à 15%. Dans l'ensemble, le taux de transition immédiate vers le degré secondaire II a reculé de près de 4 points de pourcentage »³.

L'étude TREE (Transitions de l'école à l'emploi)⁴ vient de poser un diagnostic circonstancié de cette transition au travers de l'étude longitudinale qui suit, depuis 2001, le parcours des élèves qui ont participé à l'enquête PISA 2000. L'étude relève que 10% des effectifs de cette volée est constitué de jeunes qui, quatre ans après leur sortie de l'école, ne suivent pas de formation et n'ont, dans l'intervalle, acquis aucun diplôme. Le risque de décrochement (*drop-out*) s'élève en l'occurrence à 21% chez les jeunes issus des migrations les plus récentes, à savoir les Balkans, la Turquie ou le Portugal (Meyer 2006). Le passage par une des offres de formation transitoires de type standardisé réduit beaucoup les risques de ne pas parvenir à une qualification post-obligatoire.

En réponse aux besoins apparus au travers des études PISA, la CDIP a adopté en 2003 un plan d'action qui prévoit, entre autres mesures, de faciliter la transition vers le monde du travail et incite à intensifier la collaboration avec les parents, notamment en matière de communication (CDIP 2003)⁵. Cet objectif a été réaffirmé dans le récent programme de travail: « La CDIP veille à l'amélioration du passage de la scolarité obligatoire vers le degré secondaire II et la formation professionnelle, afin que 95% des jeunes obtiennent un titre de fin de formation du degré secondaire II d'ici à 2015 » (CDIP 2009).

Le diagnostic dressé par le récent Rapport sur l'éducation 2010 révèle que cet objectif ambitieux a été atteint aujourd'hui pour les élèves nés en Suisse et y ayant accompli toute leur scolarité, indépendamment de leur nationalité (Wolter 2010). En conséquence, les efforts futurs devront viser les élèves nés à l'étranger et partiellement scolarisés à l'étranger, appartenant le plus souvent aux flux migratoires les plus récents, afin qu'ils parviennent à accomplir une formation post-obligatoire. C'est le cas de 14% des écoliers qui ne sont pas nés en Suisse alors que 7% n'ont pas effectué leur scolarité entièrement en Suisse (CTA 2009a).

³ www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/04/ind4.indicator.51324.408.html?open=9#9, 26.03.2010

⁴ <http://tree.unibas.ch/> 26.03.2010

⁵ www.edudoc.ch/static/web/arbeiten/pisa2000_aktplan_f.pdf, 26.03.2010

Programme de travail 2008–2014, version actualisée 2009, adopté par l'Assemblée plénière le 18 juin 2009 http://www.edudoc.ch/static/web/edk/tgpro_f.pdf, 26.03.2010

2.2 Le projet « Transition-Nahtstelle »

Lancé en 2006, le projet « Transition – Nahtstelle »⁶ de la CDIP répond aux préoccupations institutionnelles quant à l’avenir des jeunes sans formation professionnelle à l’issue de la scolarité obligatoire. Le projet a pour objectif d’élaborer et de mettre en œuvre des conditions cadre et des mesures facilitant cette transition, en collaboration avec les organisations du monde du travail et la Confédération. Il se concentre donc sur le premier seuil de la transition de l’école à la vie active, celui du passage de l’école obligatoire au degré secondaire II.

Alors qu’environ 10% des jeunes n’obtiennent actuellement pas une qualification post-obligatoire, il s’agit de réduire de moitié ce pourcentage en portant à 5% la proportion des jeunes de moins de 25 ans qui ne sont pas titulaires d’un diplôme du degré secondaire II. Les groupes à risque, comme les jeunes d’origine immigrée, doivent être soutenus de manière ciblée. Dans cette optique, la participation des parents est retenue comme un levier important pour la réussite de cette transition.

Dans le rapport intermédiaire rédigé en 2008 « Optimisation de la transition scolarité obligatoire – degré secondaire II », le responsable du projet réaffirme la nécessité d’articuler accompagnement des jeunes et participation de leurs parents afin de relever le défi consistant à réduire le taux d’abandon (*drop-out*) (Galliker 2008). Quatre sous-projets concrétisent l’objectif général: l’un concerne la formation des enseignants chargés de la préparation au choix professionnel; l’autre discute la durée de la scolarité préalable à la formation professionnelle alors qu’un sous-projet ultérieur analyse les facteurs de réussite dans la formation professionnelle des jeunes à risque. Un des sous-projets vise tout particulièrement à favoriser la participation des parents à la transition vers la formation de niveau secondaire II⁷.

Une étude préalable menée en 2006 (Eggenberger 2006) a identifié comme terrain d’intervention prioritaire celui de la migration, en raison du fait que les parents migrants, notamment ceux des flux migratoires plus récents, ne font qu’un usage limité des offres actuelles d’information et de participation. Les experts interrogés recommandaient tout particulièrement de miser sur des médiateurs culturels bien formés pour atteindre les parents migrants. Ils suggéraient l’intérêt d’une approche différenciée des parents immigrés, de nature à prendre en compte à la fois la diversité linguistique, mais aussi le profil social des parents. L’étude proposait aussi d’identifier les modèles

⁶ www.nahtstelle-transition.ch, 26.03.2010

⁷ www.nahtstelle-transition.ch/fr/sous-projets, 26.03.2010

d'intervention efficaces et éprouvés, d'en diffuser largement l'expérience afin que le savoir incorporé dans la conception et la mise en œuvre de ces modèles soit convenablement partagé parmi tous les acteurs dans le domaine de la transition.

A quelques années de distance, la présente étude permet de faire le point de la situation quant aux initiatives visant à assurer une plus grande participation des parents dans le suivi de leurs enfants en transition de l'école à la formation post-obligatoire.

2.3 Le rapport de la Conférence tripartite sur les agglomérations

A une dizaine d'années du lancement de la politique d'intégration des migrants à l'échelle fédérale, un vaste débat participatif a permis aux représentants des exécutifs fédéral, cantonaux et communaux d'associer les acteurs économiques et sociétaux ainsi que la population migrante à l'esquisse d'une future politique d'intégration. Les résultats de ce vaste exercice sont consignés dans le rapport de la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA 2009b). Cette politique se veut conforme aux principes d'égalité des chances, d'exploitation des potentiels, de la prise en compte de la diversité ainsi que d'un appel à la responsabilité individuelle. Elle relève de la responsabilité des structures ordinaires et se concentre essentiellement sur la formation, le travail et l'intégration sociale.

Une riche documentation élaborée par la direction de projet du processus CTA accompagne le rapport final (CTA 2009a); une partie substantielle de celle-ci porte sur la formation et, notamment, sur la formation post-obligatoire. En Suisse, au sortir de la scolarité obligatoire, 30% des élèves optent pour une filière générale et 70% pour une filière professionnelle; parmi ces derniers, 90% s'acheminent vers un apprentissage en entreprise (formation duale) (Wolter 2010).

La formation professionnelle relève de la tâche commune de la Confédération (Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, OFFT), des cantons (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, CDIP) et des organisations du monde du travail (OrTra); ces dernières définissent le contenu des formations et les qualifications professionnelles et déterminent le nombre de places d'apprentissage. Ainsi en 2006, tous les partenaires de la formation professionnelle ont adopté des lignes directrices qui

incitent à prévoir des temps relativement longs pour préparer à temps les élèves dès la 8^e et surtout de la 9^e année à cette transition vers le secondaire II⁸.

Les jeunes étrangers qui ne sont pas nés en Suisse sont les plus concernés par la difficulté d'aménager une transition vers le post-obligatoire si l'on considère les résultats du Rapport sur l'éducation 2010. Ils sont en effet les plus exposés au risque lorsqu'ils n'ont pas effectué toute leur scolarité en Suisse et connaissent des difficultés linguistiques. Si les parents jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement de cette phase capitale, les parents des jeunes qui ne sont pas nés en Suisse rencontrent le plus de difficultés à assurer un accompagnement efficace. Récemment immigrés, ils ne savent parfois pas mesurer l'importance de la formation post-obligatoire en Suisse, parfois ils ne connaissent pas le système de formation professionnelle helvétique, particulièrement difficile à comprendre, parfois encore ils sont dépourvus des ressources sociales adéquates dans le nouveau contexte pour guider leurs enfants sur le marché des places d'apprentissage (CTA 2009a).

Toutefois, ce sont les institutions de formation professionnelle qui sont aussi appelées à œuvrer pour rendre plus aisée cette transition, en diversifiant leur politique d'information, ou en s'interrogeant sur leur mode de fonctionnement si des pratiques discriminatoires – qu'elles soient involontaires ou non – affectent le jugement des élèves ou la sélection pour les places d'apprentissage (CTA 2009a).

2.4 Case management « formation professionnelle »

Dans le cadre de la mobilisation pour optimiser la transition vers le secondaire II, la Confédération (OFFT) aide les cantons à mettre en place une procédure de soutien aux jeunes qui doivent développer un projet professionnel durable dans la phase de transition entre les formations obligatoire et post-obligatoire.

Le case management « formation professionnelle »⁹ occupe à cet égard une place de choix. Le case management ou, en français, la « gestion individuali-

8 www.nahtstelle-transition.ch/fr/lignes_directrices, 26.03.2010

9 Les art. 7 et 12 de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) du 13 décembre 2002, prévoient l'encouragement de mesures en faveur de groupes défavorisés et attribuent aux cantons la tâche de veiller en particulier à cibler les personnes qui, arrivées à la fin de la scolarité obligatoire, accusent un déficit de formation. Conformément à ces articles, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT)

sée de cas », est une approche structurée visant à « coordonner les interventions des divers acteurs en dépassant les frontières institutionnelles et professionnelles et même au-delà de la période durant laquelle les jeunes choisissent une profession et suivent une formation professionnelle initiale »¹⁰.

Le case management va au-delà du simple encadrement individuel qui vise, en premier lieu, le jeune; il cherche à mobiliser toutes les ressources pour éviter que les jeunes s'écartent du système de formation et faire en sorte qu'ils atteignent l'objectif d'un diplôme post-obligatoire. Dans ce cadre, les cantons, responsables de la mise en place du dispositif, peuvent aménager les conditions pour une active coopération des parents dans l'accompagnement des jeunes lors de la transition.

2.5 Recommandation 2008 du Conseil de l'Europe

L'urgence d'impliquer les parents dans les activités visant à faciliter la transition vers la formation post-obligatoire transparaît aussi dans la Recommandation du Conseil de l'Europe relative à la promotion de l'intégration des enfants de migrants ou issus de la migration dans le cadre scolaire. Cette recommandation aux Etats membres a été approuvée en 2008 par le Comité des Ministres. Elle traite non seulement de la petite enfance, mais aussi de la transition de l'école au post-obligatoire. Le texte comporte – notamment aux sections E, F et G – des suggestions et des recommandations visant à améliorer l'insertion des personnes d'origine immigrée, aussi bien des jeunes que de leurs parents, dans le domaine de la transition. Ce faisant, le Conseil de l'Europe propose un cadre normatif censé inspirer l'action des Etats membres en matière de prise en charge formative d'enfants migrants ou de migrants.

Ce n'est pas la première fois que le Conseil de l'Europe se prononce sur la question des enfants de migrants à l'école. Le texte de référence en est la Convention européenne de 1977 sur le statut des travailleurs migrants, entrée en vigueur en mai 1983. Elle confère à leurs enfants le droit d'accéder au système éducatif dans les mêmes conditions que les enfants des travailleurs na-

définit le cadre de l'encouragement du case management « formation professionnelle » par les cantons.

¹⁰<http://www.google.ch/#hl=fr&source=hp&q=offt+case+management+formation+professionnelle&btnG=Recherche+Google&meta=lr%3D&aq=f&oq=offt+case+management+formation+professionnelle&fp=74bee36f949107d1>, 26.03.2010

tionaux. Entre 1983 et 1989, de nouveaux textes ont été adoptés¹¹. Les enfants immigrants originaires de pays tiers sont désormais pris en compte comme destinataires des politiques scolaires, qu'ils soient nés dans le pays d'accueil ou qu'ils soient arrivés à un âge plus avancé, qu'ils aient ou non un statut légal. La recommandation de 2000 précise qu'ils doivent avoir les mêmes droits que les ressortissants nationaux en ce qui concerne l'éducation.

Le nouveau texte approuvé en 2008¹² - à la rédaction duquel des représentants de la Suisse ont activement participé - s'insère non seulement dans la perspective dessinée par les travaux antérieurs, notamment quant à la nécessité d'adapter le système de formation aux besoins éducatifs particuliers des enfants issus de la migration, mais il présente aussi des aspects innovateurs: il se focalise en particulier sur la transition et prend en considération le rôle des parents dans cette phase. La nouveauté des questions abordées et son assise confèrent à ce texte le statut d'un étalonnage (*bench-marking*) idéal pour apprécier la qualité des mesures et des expériences visant à associer les parents immigrés à la prise en charge préscolaire et à guider les efforts d'extension et d'amélioration menés dans cette perspective.

2.6 La coopération avec les parents

Dans les années 1960 aux Etats-Unis émerge le concept de «*parents' involvement*» (participation des parents, coopération avec les parents) en lien avec un objectif de démocratisation de l'école. Initialement focalisée sur les rôles et les responsabilités parentales, la question au centre de la réflexion était notamment celle des caractéristiques familiales et de leur influence sur les liens famille-école. Ce n'est que dans les années 1980 que l'accent a été mis sur la manière dont les structures scolaires, les attitudes des enseignants influencent les rapports famille-école; en conséquence, la réflexion a porté sur le travail que les écoles doivent fournir pour organiser des programmes destinés à associer les familles, voire la communauté locale tout entière (Eccles et Harold 1996; Epstein et Sanders 2006).

11 Résolution adoptée lors de la conférence permanente des ministres de l'éducation des 10-12 mai 1983. Recommandation R (84) 9 du Comité des ministres aux États membres sur les migrants de la seconde génération, Recommandation R (84) 18 du Comité des ministres aux États membres sur la composante interculturelle dans la formation des enseignants, Recommandation R 1093 (1989) du Comité des ministres aux États membres relative à l'éducation des enfants de migrants.

12 Des larges extraits de la recommandation figurent en annexe.

Epstein (1987) élabore à ce propos la théorie du recoupement des sphères d'influence (*theory of overlapping spheres of influence*). Elle souligne l'importance de l'école, de la famille et de la communauté locale pour les apprentissages et le développement des enfants. On peut rapprocher ou éloigner l'une et l'autre de ces trois sphères. Des communications fréquentes et de bonne qualité entre ces trois sphères permettent aux élèves de recevoir des messages convergents et communs. La convergence entre ces trois sphères produit un renforcement réciproque dans l'effort d'atteindre le succès sur le plan éducatif, favorisant par là même le développement de l'enfant. Ce modèle reconnaît aux parents un rôle sur la carrière scolaire des enfants, non seulement à titre individuel, mais aussi à titre collectif en tant que membres d'une communauté. Les projets menés dans cette optique sont particulièrement intéressants car les interactions entre les familles, l'école et la communauté locale offrent aux parents migrants des possibilités inédites de créer et d'accumuler le capital social qui leur fait défaut, notamment à cause du déracinement qu'implique la migration. Le capital social se crée en tissant des relations sociales et génère à son tour des obligations, des attentes, de la confiance à travers lesquels des biens sociaux sont échangés et contrôlés collectivement (Coleman 1988).

Nous l'avons vu: une convergence de facteurs contribue à donner un nouvel essor à la thématique des relations famille-école en Suisse durant les dix dernières années. Les mesures adoptées récemment prennent tout leur sens lorsqu'elles sont mises en perspective avec des évolutions de plus large portée. Nous en citerons ici quelques-unes, parmi les plus pertinentes pour notre propos: la réflexion induite par les comparaisons internationales sur l'efficacité des systèmes de formation; l'urgence de garantir à long terme la compétitivité du pays par un niveau élevé de formation de la main-d'œuvre et, *last but not least*, l'instauration d'une politique fédérale d'intégration à l'égard des populations migrantes qui actualise la question de la démocratisation de l'école.

Les études sur les formes de collaboration entre école et famille généralement pratiquées en Suisse n'ont pas permis d'établir le lien postulé entre contact parents-enseignants et performances des élèves. Ces contacts garantissent toutefois une meilleure acceptation de l'école conduisant à une attitude positive des parents envers l'école et atténuant les difficultés de l'enseignement (Neuenschwander et al. 2005). Ces études ont, en outre, montré que les parents migrants souhaitent davantage que les parents suisses une collaboration

avec le corps enseignant; ils sont très désireux de s'engager (Neuenschwander et al. 2008)¹³.

Ce tour d'horizon visait à rendre compte des facteurs qui ont pu présider à la mise sur pied d'initiatives en vue de promouvoir une plus forte participation des parents à la transition décisive de l'école à une formation post-obligatoire. Nous pouvons maintenant passer à la description des expériences à proprement parler.

¹³ http://www.ekff.admin.ch/c_data/COFF_Publi_f_08.pdf, 08.04.2010

Bonnes pratiques

L'enquête menée par les responsables du projet « Transition-Nahtstelle » auprès des offices et services cantonaux de la formation professionnelle a permis de dresser une liste (annexe 2) des diverses initiatives destinées à faciliter l'insertion des jeunes d'origine immigrée via la participation des parents. La liste inclut toutes les réponses obtenues par le biais de l'enquête, que les informations se réfèrent au domaine de la transition entre l'école et le post-obligatoire ou qu'elles soulignent d'autres domaines de travail avec les parents immigrés, un secteur en expansion au cours des dix dernières années.

L'annexe 2 reflète toutefois seulement une partie de la réalité, telle que perçue par les offices de la formation professionnelle. En réalité, nombre d'autres initiatives sont menées en direction des migrants en général et des parents immigrés en particulier. Pour cette raison, nous avons réuni dans l'annexe 3 tous les autres projets qu'il nous a été donné de connaître au cours de cette étude: ils témoignent des nombreuses initiatives lancées dans les dernières années dans le but de promouvoir la coopération avec les parents immigrés, principalement, mais non exclusivement, dans le domaine de la formation.

Nous tenons à attirer l'attention sur des dispositifs qui nous paraissent emblématiques de l'actuelle éclosion d'initiatives locales sous l'impulsion de la promotion des centres de compétences dans la politique d'intégration: il s'agit du centre de compétences pour l'intégration du canton de Schwytz et des activités développées par le centre de compétence dans le canton de Saint-Gall.

Le centre de compétence pour l'intégration de Schwytz, «KomIn», est formellement une association, qui réunit une équipe d'experts et de travailleurs sociaux, spécialistes de la migration et de l'intégration, capables de parler plusieurs langues. Le financement des activités repose sur les prestations fournies sur mandat de la Confédération, du canton et des communes ainsi que des contributions des employeurs, des dons des églises et de particuliers. L'association promeut la compréhension entre autochtones et immigrés, favorisant ainsi la paix sociale.

Un bref coup d'œil au site de «KomIn» montre la large palette d'interventions fournies (www.kom-in.ch). Sur mandat de diverses communes, le centre organise et conduit des cours de formation de « personnes-clés », de médiateurs culturels à même d'intervenir dans le cadre de l'école, des services de santé et des activités sociales. Par ailleurs, il met sur pied les cours d'intégration pour les nouveaux arrivants étrangers visant à leur per-

mettre de s'orienter dans la vie en Suisse et dans le monde du travail; il organise aussi des cours d'allemand pour femmes étrangères. «KomIn» a en outre organisé un concours d'écriture avec un prix à la clef: les élèves adolescents - aussi bien suisses qu'immigrés - sont invités à mettre sur papier leurs réflexions sur le fait d'«être étranger». Mentionnons finalement une autre initiative de «KomIn» qui concerne le monde du travail: le centre de compétences est allé à la rencontre des entreprises et donne la parole aux responsables et à leurs employés d'origine étrangère sur les questions de migration et d'intégration.

Le centre de compétence du canton de Saint-Gall appuie son action sur une plateforme politique élaborée en 2006, autour de quatre directions d'activité¹⁴: les populations immigrées (avec notamment des cours d'allemand); la population autochtone (avec notamment de l'information sur la population immigrée et le dialogue interreligieux); les institutions des populations immigrées (avec le projet «Stimme der Migrantenvereine»); les institutions de la population autochtone (avec notamment les «Mütter- und Väterberatung» ou encore le programme «Lehrlingsauswahl Staatsverwaltung»). Le centre de compétences dispose d'une vitrine de son action à travers l'«Integrationsplattform» (www.enzian.ch) qui offre un vue d'ensemble de la vaste palette d'offres sous une forme d'accès facile pour les utilisateurs.

Deux des nombreux projets promus à Saint-Gall se distinguent par leur caractère novateur et une certaine proximité avec le domaine traité dans ce rapport, celui de la transition vers la formation professionnelle et la participation des parents migrants. Le programme «Lehrlingsauswahl Staatsverwaltung» concerne la sélection équitable des candidats apprentis pour un apprentissage dans l'administration cantonale. Afin de mieux maîtriser la phase du recrutement et d'éviter des comportements discriminatoires non intentionnels, le Département de l'intérieur du canton de Saint-Gall en effet a élaboré en 2008 un guide pour la sélection des apprentis qui définit de manière uniforme et précise les critères pour l'examen des dossiers de candidatures des apprentis¹⁵.

Le projet «Stimme der Migrantenvereine» «stimme sg», quant à lui, vise à créer le dialogue entre les administrations locales et les associations de migrants, réunies dans une association faîtière cantonale, afin de mieux prendre en compte leurs préoccupations, leurs idées et leurs suggestions. Une série de rencontres a été menée en 2006-2007 à cet effet et les résultats ont été consi-

¹⁴ http://www.enzian.ch/media/projekte/handlungsplattform_di_kf_%20jan_2006.pdf, 08.04.2010

¹⁵ Internes Dokument des Departementes des Innern des Kantons St.Gallen. 08.04.2010.

gnés dans un document remis aux autorités locales; la presse a donné un large écho à cette initiative. L'écho a été plus grand dans les localités où des contacts entre administration et immigrants avaient été noués déjà auparavant. La relation entre parents et école a figuré parmi les questions les plus discutées par les participants immigrants.

Ce bref aperçu des initiatives menées par les centres de compétences montre une certaine convergence de préoccupations et d'initiatives autour de l'intégration des enfants de migrants, qui passe, entre autres, par la qualification post-obligatoire.

Le présent document se focalise toutefois sur une douzaine d'expériences concernant diverses modalités de coopération avec les parents immigrants. Le critère qui a inspiré cette sélection est celui de couvrir l'éventail le plus large possible des approches pratiquées aujourd'hui en Suisse s'inscrivant très précisément dans la perspective centrale de ce rapport, à savoir la phase de la transition de l'école au secondaire II. Ces quelques expériences ne sont qu'un miroir partiel du foisonnement d'initiatives, les plus souvent imaginées et menées au niveau local en mobilisant les ressources disponibles sur place, tant du côté des professionnels de la formation que des professionnels de l'intégration ou encore de bénévoles.

Nous avons organisé cette revue des expériences en sous-chapitres qui se distinguent à trois égards: objectif poursuivi, populations destinataires de l'initiative et ressources mises à contribution. Nous aboutissons ainsi à quatre sous-chapitres; ils reflètent largement les thèmes abordés dans la Recommandation du Conseil de l'Europe qui consacre la section F aux activités destinées aux parents immigrants¹⁶ et la section G à la transition de l'école au marché de l'emploi¹⁷.

¹⁶ La section F de la recommandation est entièrement consacrée au soutien aux parents migrants; aux points vi et vii, l'accent est mis sur la communication et l'échange d'informations entre l'école et les parents; les autorités sont invitées à fournir les informations sur les possibilités scolaires de manière ciblée afin d'atteindre les parents migrants.

Au point iii de la section F, les autorités sont incitées à offrir un service de conseil et d'orientation pour renforcer les compétences parentales dans l'encadrement et l'éducation des enfants.

¹⁷ La section G de la recommandation porte sur la transition de l'école au marché de l'emploi. L'accent est mis sur l'accès aux services de conseil et d'accompagnement, visant à orienter le jeune autant vers l'école que vers l'apprentissage.

Le premier chapitre réunit les expériences visant en premier lieu l'information; le deuxième celles qui thématisent le rôle des parents dans l'accompagnement du jeune; le troisième rassemble quant à lui les projets qui font utilement appel aux ressources extrascolaires et collectives des migrants. Nous avons finalement voulu présenter un projet assez unique en Suisse, dont la spécificité est de faciliter l'accès des jeunes d'origine immigrée aux formations gymnasiales, bien qu'il ne s'adresse que partiellement aux parents.

Il n'a pas toujours été aisé d'attribuer un projet à l'une ou l'autre de ces catégories qui présentent bien de contiguïtés: en cas de doutes, nous avons cru pouvoir attribuer des priorités aux diverses finalités poursuivies et c'est en fonction de cela que nous avons classé les expériences.

3 Bonnes pratiques: information

L'école obligatoire se présente aux jeunes et à leurs familles comme un chemin tout tracé à parcourir sous la conduite des enseignants et de l'école en général. Au terme de cette trajectoire, les jeunes sont appelés à s'orienter dans le vaste monde de la formation et du travail caractérisé par une multitude de parcours.

Dans ce contexte, l'information devient capitale, notamment pour des familles immigrées qui n'auraient pas encore développé une connaissance des structures formelles et des rouages informels qui permettent la transition dans le domaine, nouveau pour elles, du post-obligatoire. L'idée qui sous-tend l'amélioration de l'information est de motiver les parents migrants à tirer profit des structures d'orientation pour soutenir leur enfant dans son parcours d'insertion professionnelle. Nous présentons ici quatre manières diverses de faciliter l'accès des parents migrants à l'information.

3.1 DVD « Elterninfo Oberstufe/Berufswahl », Ville de Berne

Où ?	Ville de Berne
Pourquoi ?	Abaissier le seuil d'accès à l'information
Comment ?	Information orale sans face-à-face / DVD
Qui ?	Service des écoles de la Ville de Berne Schulamnt Stadt Bern
A relever:	Traduit en 10 langues Parents destinataires de l'information comme interlocuteurs potentiels

Le DVD « Elterninfo » consiste en un support d'information sur le système suisse de formation destiné aux parents en général et aux parents migrants en particulier. Les parents des élèves de la 7^e à la 9^e année constituent le groupe cible avec les jeunes eux-mêmes.

Le projet vise à optimiser les chances de trouver une formation post-obligatoire pour les jeunes d'origine immigrée. Cette offre donne en premier

lieu la possibilité aux parents de connaître le système de formation et d'homogénéiser les connaissances disparates qu'ils en ont. Cette information les amène à prendre conscience de l'importance d'une formation post-obligatoire pour les jeunes. Un autre but de ce DVD est de favoriser la discussion (sur la formation post-obligatoire des jeunes) en famille et de motiver ensuite les parents à prendre contact avec l'école pour chercher des réponses à leurs questions.

Le DVD d'information explique aux parents les thèmes abordés à l'école avec les jeunes en 8^e et 9^e année: 1) découvrir ses qualités, 2) connaître le monde de la formation, 3) comparer les formations, 4) regarder les formations de plus près, 5) gérer la prise de contact, 6) réaliser des postulations, 7) proposer une initiation au métier. Par son intervention, un responsable de la formation des apprentis dans une entreprise délivre un message direct aux parents quant à la sélection des jeunes et leur propose des exemples de réussite. Ce moyen d'information est destiné à une large palette de parents appartenant à des groupes linguistiques variés; le DVD est ainsi traduit en albanais, anglais, espagnol, français, italien, portugais, serbe, tamil et turc.

L'initiative de ce support d'information revient au Service des écoles (Schulamt) de la Ville de Berne. Le DVD est remis gratuitement aux parents résidant en ville de Berne dont les enfants arrivent en 7^e année et il est vendu à ceux qui résident dans les communes avoisinantes.

Atouts du projet

Plusieurs aspects positifs sont à relever dans ce projet. Tout d'abord, l'information orale et visuelle permet d'atteindre les parents, en particulier s'ils sont faiblement scolarisés, d'une manière plus percutante que par l'information écrite. Le fait que le DVD soit disponible dans leur langue d'origine facilite la bonne compréhension des informations données dans le film.

Cet instrument récent de communication entre parents et école est emblématique d'une nouvelle approche qui considère les parents comme des interlocuteurs de l'institution scolaire. La distribution du DVD dès la 7^e année témoigne du souci de sensibiliser les parents à la transition de l'école au post-obligatoire, assez tôt, dès le début du secondaire I.

Pour en savoir plus:

<http://www.bern.ch/stadtverwaltung/bss/schule/dvdbestellung>, 26.03.2010

3.2 « Elternorientierung im BIZ », canton de Zurich

Où ?	Canton de Zurich
Pourquoi ?	Fournir une information de base aux parents immigrés
Comment ?	Visite du Centre d'orientation professionnelle
Qui ?	Département de l'éducation, Office de la jeunesse et de l'orientation professionnelle, Centre de carrière de la Ville de Zurich Amt für Jugend und Berufsberatung, Kanton Zürich Laufbahnzentrum der Stadt Zürich
A relever:	Occasion de rencontre entre experts (conseillers, psychologues), parents et jeunes d'origine immigrée

L'« Elternorientierung im BIZ (Berufsinformationszentrum) est une offre informative mise sur pied par chaque centre d'information de l'orientation scolaire et professionnelle du canton de Zurich. Elle est destinée aux parents en général, parents migrants compris. En guise de complément à d'autres mesures d'information décidées par les autorités scolaires, les parents sont conviés, une fois par an, à la visite de l'infothèque; ils peuvent y participer seuls ou accompagnés de leurs enfants.

L'accès aux offices d'orientation scolaire et professionnelle est libre; les visiteurs peuvent y consulter des fiches d'information sur les professions, les écoles, les universités, etc., lire des brochures sur les métiers, visionner des DVD sur les professions et se documenter sur différents domaines professionnels. Certains documents disponibles dans les centres peuvent être empruntés ou achetés.

Afin d'optimiser le passage de l'école au monde du travail, les centres d'information de l'orientation scolaire et professionnelle prennent contact avec les enseignants de chaque ville pour y organiser une visite gratuite d'une ou deux heures pour les jeunes et les parents, à partir de la 8^e année. Ces visites permettent aux jeunes de se familiariser avec les métiers et d'approfondir leurs connaissances au moment où ils s'emploient à choisir une formation professionnelle. L'objectif consiste donc à rendre les jeunes plus autonomes dans leur recherche d'une formation appropriée.

En se rendant sur place, les familles apprennent que des professionnels de l'information ou des psychologues conseillers et conseillères en orientation sont à leur disposition pour répondre à toute question ou avoir de brefs entretiens avec eux. A l'occasion de la visite de l'infothèque, le conseiller en orientation donne une explication sur les phases scolaires précédant le choix d'une formation, survole le système éducatif suisse, le compare avec ceux des pays européens voisins et donne un aperçu des efforts communs des offices d'orientation et des écoles pour optimiser la transition.

Les visites sont organisées par les centres d'information de l'orientation scolaire et professionnelle. La Ville de Zurich organise et finance ce projet en collaboration avec le Département cantonal de l'éducation et l'Office de la jeunesse et de l'orientation professionnelle. La visite annuelle au centre d'information des offices d'orientation scolaire et professionnelle est gratuite.

Atouts du projet

Ce projet présente l'intérêt de donner aux parents des compétences pour aller à la découverte des métiers et des formations offertes en Suisse. L'avantage de ces visites collectives réside dans l'accès direct aux informations pratiques sur les tests et la procédure de sélection des jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage. Cette démarche encourage en outre le dialogue intrafamilial sur le choix d'une formation pour le jeune, dans la mesure où une visite des parents migrants au centre d'information professionnelle représente une occasion de discussion importante.

Pour en savoir plus:

<http://www.ajb.zh.ch/zs>, 26.03.2010

http://www.stadtzurich.ch/sd/de/index/laufbahnzentrum/jugendliche/berufsberatung_coaching/beratung_eltern.html, 25.03.2010

3.3 « BAM - Elternführungen für fremdsprachige Eltern », canton de Berne

Où ?	Canton de Berne
Pourquoi ?	Faire participer les parents immigrés à une offre d'information
Comment ?	Visites guidées pour parents allophones conduites par des bénévoles issus des collectivités immigrées
Qui ?	Direction de l'instruction publique, Service cantonal de l'orientation professionnelle Erziehungsdirektion des Kantons Bern Zentralstelle für Berufs-, Studien- und Laufbahnberatung
A relever:	Offre ciblée destinée à favoriser la participation des parents migrants à une visite guidée assortie d'informations dans leur langue Mise à contribution des ressources communautaires

Le projet « Elternführungen für fremdsprachige Eltern » consiste en visites guidées de la BAM (Berner Ausbildungsmesse) destinées aux parents migrants en particulier. Pour bien comprendre ce projet, il convient de faire un pas en arrière et d'expliquer comment il se greffe sur une offre d'information déjà bien rodée afin d'atteindre un public resté jusqu'alors quelque peu en marge.

Chaque année se déroule à Berne la BAM, une manifestation destinée aux élèves qui s'appêtent à quitter la scolarité obligatoire. Ce salon des formations réunit une septantaine d'associations professionnelles et d'entreprises formatrices et présente plus de 130 offres de formation regroupées par type de certification, à savoir, attestation fédérale de formation professionnelle AFP, certificat fédéral de capacité CFC, et des écoles (notamment les écoles de métiers et les institutions de formation continue) (www.bam.ch). Les jeunes visitent les stands en classe ou en famille; ils peuvent ainsi directement s'informer sur les métiers et les places de formations offertes auprès des entreprises.

Observant la faible fréquentation par les jeunes et les familles immigrées du stand du centre d'information professionnelle à la BAM, le Service cantonal d'orientation professionnelle de Berne a lancé le projet « Elternführungen für fremdsprachigen Eltern ». Le projet entend élargir l'offre existante afin

d'atteindre de manière appropriée les familles migrantes, grâce notamment à un soutien linguistique.

Le but du projet est d'associer les parents au choix de la formation professionnelle de leur enfant, de faire en sorte qu'ils puissent accompagner de manière compétente le jeune au moment où il se projette dans la vie adulte. Pour atteindre ce but, des bénévoles guident les parents immigrés dans les stands de la BAM, leur donnent des explications et répondent à leurs questions; ils favorisent, par leur service d'interprétariat communautaire, les échanges entre professionnels des métiers et de la formation d'une part, les jeunes et les familles d'autre part. Ces informations sont de nature à favoriser la discussion au sujet du choix professionnel dans les familles.

Ces bénévoles sont le plus souvent des personnes proches de la communauté d'origine: des imams se portent volontaires pour la médiation linguistique et culturelle en langue arabe, des enseignants de langue érythréenne viennent avec leurs élèves. On y trouve aussi des bénévoles des communautés vietnamienne et somalienne. L'accent est mis sur les communautés les plus récentes et dont l'effectif est réduit qui peuvent éprouver des difficultés à s'informer. Alors que la plupart des interprètes communautaires collaborent sans rémunération, certains d'entre eux sont tout de même payés. Le projet dispose d'un budget total d'environ 1'000 - 1'500 francs pour les honoraires des traducteurs.

Ce projet pilote a démarré en 2002-2003 avec le soutien de la Direction de l'Instruction publique du Canton de Berne en collaboration avec les organisateurs de la BAM. Il a été évalué en 2003 et continue d'être offert régulièrement.

Atouts du projet

Un des intérêts majeurs du projet réside dans le fait que les parents sont directement associés au choix d'une formation post-obligatoire. Les parents ne s'y trompent pas lorsqu'ils disent apprécier tout particulièrement l'accès à l'information et la découverte du système éducatif suisse; ils ont ainsi la possibilité de discuter du sujet en famille. Les parents trouvent dans cette offre un soutien efficace à l'exercice de leur rôle parental.

En outre, la manière informelle de faire participer des bénévoles en qualité d'interprètes communautaires, bien qu'elle soit 'artisanale', présente le remarquable avantage de parvenir à atteindre les groupes immigrés les plus récents et, de ce fait, les moins bien insérés dans les circuits de la migration organisée. La présence de traducteurs facilite la bonne compréhension des informations données dans les stands et offre aussi la possibilité aux parents

de recevoir dans leur langue d'origine des réponses aux questions qu'ils peuvent poser pendant la visite.

Le projet requiert d'importantes compétences organisationnelles mais il est concentré sur une brève période de l'année et, de ce fait, n'exige pas, de la part de l'administration, un investissement majeur en termes de personnel. De plus, vu le large recours aux bénévoles, le budget demeure très raisonnable.

Pour en savoir plus:

http://www.erz.be.ch/erz/de/index/berufsberatung/berufswahl/veranstaltungen/bam-fuehrungen_fuerfremdsprachigeeltern.html, 19.03.2010

<http://www.erz.be.ch>, 19.03.2010

3.4 Seminar « Eltern begleiten die Berufswahl kompetent », canton de Zurich

Où ?	Canton de Zurich
Pourquoi ?	Fournir une information pointue sur le marché de l'emploi et les démarches en vue de la formation professionnelle
Comment ?	Séances d'information, visites guidées de l'infothèque
Qui ?	Office de la jeunesse et de l'orientation professionnelle Amt für Jugend und Berufsberatung
A relever:	Présentation des procédures de sélection et de candidature

Le séminaire pour parents dénommé « Eltern begleiten die Berufswahl kompetent » consiste en une offre des centres d'information professionnelle destinée aux parents en général et aux parents migrants en particulier. Ce séminaire, organisé trois fois par année dans chaque centre, vise à fournir des réponses aux inquiétudes des parents face au choix d'une formation professionnelle et à la recherche d'une place d'apprentissage pour les adolescents.

Les séances de trois heures offrent une information générale sur la phase de transition de la scolarité obligatoire au degré secondaire II. On y décrit tout d'abord, le système éducatif suisse par rapport aux structures scolaires que

les parents connaissent; on détaille ensuite les diverses étapes dans lesquelles s'articule la démarche de recherche d'une place d'apprentissage. On présente en outre la situation actuelle sur le marché de l'emploi qui exerce une influence sur l'offre en places de formation. Enfin, on aborde des questions de type psychosocial, à savoir les intérêts, les compétences et la confiance en soi des jeunes.

Si les diverses filières de formation post-obligatoires sont présentées, une attention particulière est accordée à l'apprentissage. Les parents reçoivent, par exemple, des informations fondamentales sur les divers tests d'aptitudes et de sélection (*Multicheck, Basischeck*). Ils sont amenés à parler de l'intérêt pour une profession et des capacités de leurs enfants, de la connaissance des divers corps de métiers ou encore des solutions intermédiaires (année de préparation à la formation professionnelle, offres de formation transitoires). Il est enfin question de la postulation et des moyens de présenter une bonne candidature. Des responsables de formation ou des formateurs en entreprise présentent leur point de vue, décrivent des situations connues et donnent des exemples de réussite pour encourager les jeunes dans leur démarche.

Les parents se voient proposer une visite collective à l'infothèque. On aborde avec eux des thèmes tels que l'adolescence, les nouveaux métiers, les étapes conduisant vers un bon choix de formation, la recherche d'une place d'apprentissage et les compétences requises pour accéder à certains postes. Les discussions portent aussi sur la répartition des tâches pour optimiser cette transition: le rôle des parents et des jeunes, de l'école et de l'office de l'orientation professionnelle. En effet, la participation active des parents migrants lors de ces soirées, mais aussi de manière durable, reste un des objectifs majeurs pour les organisateurs.

Jusqu'à présent, il n'existe pas d'évaluation officielle du projet mais les responsables observent néanmoins que la participation des parents s'accroît régulièrement. Ces séances d'information demeurent un lieu privilégié de discussion pour les familles d'origine immigrée.

L'accès à ce séminaire soutenu par l'Office de la jeunesse et de l'orientation professionnelle du canton de Zurich et le Département des affaires sociales de la Ville de Zurich se fait sur inscription. Une contribution est demandée aux parents; elle est de 180 francs par couple et de 90 francs pour une personne seule.

Atouts du projet

Les informations fournies aux parents et aux jeunes, comme les modalités pratiques des tests et la sélection des jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage, sont d'une importance majeure pour permettre au jeune de

se projeter dans sa vie professionnelle, le cas échéant discuter en famille des métiers remarquables lors des visites guidées de l'infothèque. Elles complètent judicieusement les nombreuses propositions des conseillers en orientation sur les démarches visant à seconder les jeunes dans leur choix de formation: entretiens individualisés, passation de tests psychotechniques (aptitudes et/ou intérêts), visite du centre de documentation de l'office d'orientation scolaire et professionnelle, stages, séances d'information dans les classes ou présentation des professions et des métiers.

Pour en savoir plus

http://www.stadt-zuerich.ch/content/dam/stzh/sd/Deutsch/LBZ-ML/Merkblaetter%20und%20Formulare/Jugendliche/LBZ_Eltern%20begleiten%20die%20Berufswahl%20kompetent_20090902_stf.pdf, 26.03.2010

4 Bonnes pratiques: renforcement du rôle parental

L'expérience et la recherche montrent que l'implication des parents à la scolarité de leurs enfants diminue radicalement au moment où les jeunes accèdent à l'école secondaire. Les raisons en sont multiples: les parents peuvent penser qu'ils doivent se désengager pour laisser leur enfant se développer de manière autonome, ils peuvent également considérer leur action comme moins efficace face à des adolescents; ces derniers, à leur tour, peuvent revendiquer plus d'indépendance (Eccles et Harold 1996).

Dans le cas des parents migrants, cette situation générale peut se produire de manière plus accentuée encore, en raison de l'expérience d'autres modèles parentaux, du doute quant à la possibilité de transposer ces modèles, du sentiment de ne pas maîtriser la situation et donc d'être incapables d'assurer efficacement ce rôle. En d'autres termes, les parents migrants pourraient profiter d'une offre qui les aide à thématiser cette question et à trouver des solutions. Nous décrivons ci-dessous cinq manières différentes de concrétiser l'objectif de soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle parental.

4.1 « Integras – Angebot », canton de Zurich

Où ?	Canton de Zurich
Pourquoi ?	Fournir une information pratique et stimuler la connaissance du rôle parental
Comment ?	Double canal d'information et témoignages en langue d'origine
Qui ?	Office de la jeunesse et de l'orientation professionnelle, Centre d'orientation professionnelle, associations culturelles. Amt für Jugend und Berufsberatung des Kantons Zürich Berufsberatung und Laufbahnzentrum des Kantons Zürich, Kulturelle Vereine
A relever:	Information partiellement confiée aux parents migrants Personnalisation du contact Evaluation externe Offre durable

Le projet Integras fait partie de l'offre d'information sur le système éducatif suisse destinée en particulier aux parents migrants. Les parents, les jeunes et les autres membres de la famille ou les personnes intéressées sont accueillis aux séances d'information.

Les spécificités de ce projet résident dans le recours à une panoplie de moyens pour atteindre les groupes de parents immigrés, retenus comme groupe cible pour la campagne d'information, et dans la personnalisation de l'invitation. Les parents et les jeunes sont invités à participer aux séances d'information par le biais de *flyers*, d'une circulaire mentionnant les dates des séances, d'une invitation adressée aux parents, d'informations données par les conseillers en orientation professionnelle ou les enseignants et par d'autres intervenants (spécialistes de l'intégration, multiplicateurs) dans la phase de transition de l'école obligatoire au degré secondaire II, ainsi que par un appel téléphonique du médiateur culturel aux parents.

Dans le but d'optimiser les chances de se former pour les jeunes d'origine immigrée, l'action est ciblée sur les parents des élèves de la 7^e à la 9^e année ainsi que sur les jeunes eux-mêmes. Ces mesures d'information donnent la possibilité aux parents de connaître le système éducatif suisse. Il s'agit en outre de promouvoir une prise de conscience du rôle parental dans la phase de transition de l'école obligatoire au degré secondaire II.

Les thèmes suivants sont abordés au cours de la séance d'information: système suisse de formation professionnelle / voies à suivre pour choisir une formation / établissement d'un plan en vue du choix d'une formation/ infothèque / offre globale de l'office de l'orientation professionnelle / rôle des parents / filières de formation et certifications / stages en entreprise / situation sur le marché des places d'apprentissage en Suisse / démarches à entreprendre si le jeune n'a pas trouvé de place d'apprentissage / possibilités d'interprétariat communautaire au cours de l'orientation professionnelle.

Le recours à des témoins immigrés constitue une autre spécificité de ce projet: des jeunes d'origine immigrée ayant réussi leur insertion et provenant de chaque groupe sont invités à s'exprimer dans leur langue d'origine sur leur expérience au moment du choix d'une formation et sur leur parcours personnel. Pour aborder la dimension du genre, un homme et une femme sont invités à présenter leur trajectoire et le métier qu'ils exercent. Les séances se déroulent en portugais, turc, serbe et albanais.

Le projet est dû à l'initiative de l'Office de la jeunesse et de l'orientation professionnelle qui collabore avec les centres d'information professionnelle (BIZ) et des représentants de divers groupes immigrés. Les offices régionaux d'orientation professionnelle mettent le projet en place sur le terrain en s'occupant de l'organisation des soirées d'information dans les villes. La phase pilote du projet a duré de 2000 à 2006.

Après l'évaluation menée en 2006 par un organisme externe, le projet pilote a donné lieu à une offre durable. Dès lors, les centres d'information professionnelle régionaux (BIZ) poursuivent chaque année les séances d'information « Integras » pour des groupes linguistiques définis.

Une évaluation qualitative réalisée à l'interne se fonde sur des entretiens réalisés par les médiateurs avec les parents (113 personnes). Les participants apprécient en particulier les traductions, la discussion en langue maternelle, le fait que l'office d'orientation professionnelle s'efforce de mettre sur pied un moyen d'aide pour les personnes d'origine immigrée, l'idée du partenariat parents – école - office d'orientation professionnelle, la visite organisée de l'infothèque ainsi que la possibilité de poser des questions et de recevoir des réponses immédiates.

Atouts du projet

Grâce aux multiples moyens déployés pour atteindre les parents immigrés, on parvient à les convaincre d'être des interlocuteurs valables pour l'école en général et pour la transition en particulier. La présence d'interprètes communautaires favorise la bonne circulation de l'information et donne aux parents la possibilité de recevoir, dans leur langue d'origine, des réponses claires à leurs questions.

L'évaluation réalisée directement auprès des parents s'inscrit dans le prolongement d'une conception interactive de la participation parentale couronnée de succès. La longue phase d'expérimentation suivie d'une évaluation est exemplaire d'une démarche réflexive qui confère à cette approche le caractère de la durabilité. Cette expérience est la seule parmi celles que nous avons recensées à être conçue pour se poursuivre à long terme.

Pour en savoir plus:

http://www.lotse.zh.ch/documents/region_ost/pressespiegel/Integras.pdf,
19.03.2010

<http://www.berufsberatung.zh.ch>, 19.03.2010

4.2 « Elterntreff Berufswahl », cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne

Où ?	Cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne
Pourquoi ?	Autonomisation (<i>empowerment</i>) des parents en vue de l'accompagnement de leur enfant en phase de transition
Comment ?	Information orale / visuelle, construction collective des savoirs, compétences par le groupe parents
Qui ?	Offices d'orientation et de formation professionnelle, en collaboration avec l'Office de l'école obligatoire (BL), Département de l'instruction publique, section écoles (BS), Service Intégration du Département de la sécurité (BS) et Service jeunesse, famille et prévention du Département de la justice (BS) Ämter für Berufsbildung- und Berufsberatung Basel-Stadt und Basel-Landschaft, in Zusammenarbeit mit dem Amt für Volksschulen BL, dem Erziehungsdepartement Ressort Schulen BS, dem Sicherheitsdepartement Abteilung Integration BS sowie der Abteilung Jugend, Familie und Prävention des Justizdepartementes BS
A relever:	Activation des ressources individuelles et collectives des parents participants aux rencontres Extension à la transition vers la formation professionnelle du modèle FemmesTISCHE

Le projet « Elterntreff Berufswahl » consiste à soutenir, en particulier, les parents migrants dont les enfants se trouvent dans la phase de transition entre l'école obligatoire et le degré secondaire II. Ce projet s'inspire fortement d'une expérience bien rodée d'intervention dans le domaine de la santé: le projet « FemmesTISCHE ». Selon ce modèle, des personnes qui élèvent un ou plusieurs enfants se réunissent pour parler de questions éducatives, des rôles de chacun-e dans la famille et dans la société. « FemmesTISCHE » offre des moments d'information et un échange d'expériences entre participants; les compétences de chacun-e s'en trouvent accrues. Le contact informel garanti par cette formule permet de créer des liens et d'améliorer le réseau social des personnes qui participent aux réunions.

Pour pouvoir atteindre les mères (grand-mères, etc.) d'origine étrangère des *flyers* sont disponibles en 13 langues. Les animatrices de chacun des groupes sont issues de la même communauté que les participantes, afin que chacune puisse parler dans sa langue maternelle. Cette manière de procéder permet d'atteindre des femmes qui ne parlent pas ou peu la langue locale et de les mettre en contact avec des compatriotes intégrées à des niveaux différents.

Elles peuvent s'informer au sujet des systèmes suisses de formation et de santé, se renseigner sur les cours de langue, etc. L'animatrice est une personne à l'aise dans les deux milieux et joue ainsi un rôle important de lien et de modèle. Elle introduit le thème par une courte vidéo et gère ensuite les discussions. (Pour plus d'informations: <http://www.femmetische.ch>)

Le projet « Elterntreff » reprend ce concept et l'adapte à la situation de la transition entre l'école obligatoire et le degré secondaire II. Dans cette perspective, les parents sont considérés comme « experts » de l'éducation et comme ressource principale dans l'accompagnement de leurs enfants vers le choix d'une formation. Les initiateurs du projet soulignent l'importance d'un soutien actif des parents au moment où leurs enfants choisissent une formation post-obligatoire. Cette offre spécifique permet, en outre, d'atteindre davantage de parents par un travail de groupe axé sur les ressources et la motivation. Il s'agit, en effet, d'une approche participative des parents et de l'école.

Le choix des groupes cibles se fonde sur l'analyse des statistiques scolaires. En conséquence, « Elterntreff » est actuellement proposé en albanais, bosniaque, croate, serbe, turc, tamoul, espagnol, portugais et français. Les animatrices, spécifiquement formées pour ce projet, sont défrayées pour leurs services. Pour élargir leur savoir-faire, elles bénéficient d'une formation continue (ou coaching en cas de besoin) en se rencontrant régulièrement pour échanger leurs expériences. Dans un deuxième temps, les parents sont invités à présenter des suggestions et, si nécessaire, des réunions sont organisées pour traiter les questions soulevées.

Le projet se déroule de manière échelonnée en trois phases pour les élèves à partir de la 7^e et de la 8^e année. La première phase a lieu durant le premier semestre de la 7^e année. Les parents sont invités à se retrouver en petit comité avec une animatrice. Lors de cette première rencontre, le visionnement d'un film de 22 minutes fait office d'apport (*input*) initial; les parents discutent alors des scènes présentées qui constituent un miroir de leur propre situation. De cette manière, les parents deviennent « experts » des situations rencontrées avec leurs enfants. Ils reçoivent du matériel d'information sous la forme d'un agenda contenant des conseils et des informations sur la formation professionnelle.

La deuxième phase se déroule durant le deuxième semestre de la 7^e année. Les parents sont sensibilisés à leur rôle dans la transition entre l'école et le degré secondaire II. Ils identifient les ressources dont ils disposent par un travail émotionnel portant sur leurs questions et leurs expériences personnelles. L'accent est aussi mis sur les connexions entre les parents. La troisième phase se déroule durant le premier semestre de la 8^e année. Les parents reçoivent les informations concrètes sur le système éducatif suisse et les filières de

formation offertes. Avec l'aide d'une animatrice, ils sont accompagnés vers un office d'orientation professionnelle pour une visite guidée.

La rencontre des parents pour le choix d'une profession a été lancée en 2007 à Bâle-Ville et en 2008 dans quelques communes du canton de Bâle-Campagne. Les soirées « Elterntreff » se déroulent dans les quartiers, dans les locaux d'une association ou dans un « Familienzentrum » (FAZ) dans les communes d'Allschwil, Liestal, Münchenstein, Pratteln, Waldenburg et dans le « Eltern-Kind Zentrum Makly » en ville de Bâle. La durée du projet est limitée à trois ans.

L'Office de la formation et de l'orientation professionnelle, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), l'Office de l'économie et du travail de Bâle-Ville et la Fondation Christoph Merian y apportent leur soutien. Le film visualisé au début de chaque séance est produit en huit langues. Le coût total du projet s'élève à 520'000 francs; les 50% de ce montant financent les ressources en personnel et 30% les frais administratifs.

Un questionnaire distribué aux parents a permis une première évaluation interne du projet. Les parents s'expriment positivement sur les soirées d'information et la prise en compte de leur point de vue. Une évaluation externe est prévue pour mai 2010; elle sera réalisée par un organisme indépendant de Bâle.

Atouts du projet

Le projet n'est pas seulement orienté vers la réalisation de séances d'information destinées aux parents et aux jeunes, mais il vise aussi à créer des échanges pour mettre en valeur des ressources, à établir de liens entre parents et à les soutenir collectivement. Le rôle parental est souligné à chaque phase de la scolarité de la 7^e à la 9^e année et les contacts réguliers renforcent l'idée d'une collaboration rapprochée entre école et parents. L'interactivité, élément central du modèle FemmesTISCHE, est l'atout principal de ce projet. Les savoirs sur la manière d'aborder l'étape de la transition de l'école au degré secondaire II se construisent progressivement et collectivement dans un climat de confiance.

La prise en compte de la dimension psycho-sociale est aussi un trait spécifique de ce projet. La question de la transition est alors abordée de manière globale, proche du vécu des parents. L'information pratique n'est proposée que plus tard; elle arrive ainsi sur un terrain préparé et donc plus réceptif.

Avec son étalement sur les trois dernières années de la scolarité obligatoire, le projet permet un accompagnement progressif des parents et des jeunes, qui ont ainsi le temps d'élaborer leur réflexion et mûrir leur décision.

Pour en savoir plus

<http://www.elterntreffberufswahl.ch>, 19.03.2010

http://www.bbe-bs.ch/jugendliche_eltern/tipps-fur-eltern/elterntreff-berufswahl, 19.03.2010

4.3 « Interkulturelle Vermittlung im Berufswahlprozess », canton de Soleure

Où ?	Canton de Soleure
Pourquoi ?	Intervenir de manière ciblée auprès des jeunes d'origine immigrée en difficulté et leurs parents
Comment?	Mobilisation de médiateurs culturels au côté des services préposés au case management
Qui ?	Office de la formation professionnelle, des écoles du 2 ^e degré et des hautes écoles, Office de l'école obligatoire, Office de l'économie et du travail, Office de la sécurité sociale Amt für Berufsbildung, Mittel- und Hochschulen, Amt für Volksschule und Kindergarten, Amt für Wirtschaft und Arbeit, Amt für soziale Sicherheit.
A relever:	Elargissement du case management en direction des parents immigrés Promotion de la prise de conscience du rôle parental auprès des familles immigrées

Le projet « Interkulturelle Vermittlung im Berufswahlprozess » (IkV) est une offre de soutien destinée en priorité aux parents migrants pour leur permettre de mieux accompagner la transition de l'école obligatoire au degré secondaire II de leurs enfants, en particulier lorsqu'ils rencontrent des difficultés durant cette phase. La phase de conception et de préparation du projet étant terminée, le projet deviendra opérationnel à l'automne 2010.

Ce projet se situe dans un ensemble de mesures adoptées pour favoriser l'insertion. Depuis 2004, le canton de Soleure a développé un programme de suivi des jeunes en difficulté à trois mois de la fin de la scolarité obligatoire.

En dépit des résultats manifestes de ce programme, 9% des jeunes se retrouvent au chômage: deux tiers d'entre eux sont d'origine immigrée. De plus, les responsables de l'Office de formation professionnelle ont constaté que les parents immigrés ne fréquentent pas les réunions scolaires destinées à les informer.

Pour relever ce défi, ils ont conçu le projet « IkV » qui vise à établir des contacts intensifs et ciblés avec les parents immigrés des élèves en difficulté. Les cas à traiter dans le projet « IkV » sont identifiés dans le cadre des procédures standard du case management « formation professionnelle ».

Des personnalités bien intégrées, formées au rôle de médiateurs, viennent en aide aux enseignants responsables des classes d'orientation et aux institutions chargées de la formation professionnelle pour nouer les contacts avec les parents migrants. Outre la traduction d'une langue à l'autre, ces médiateurs assurent la prise en compte des dimensions culturelles de la communication.

Les médiateurs culturels sont recrutés - notamment par le biais des institutions et associations comme Medios (service de traduction interculturelle), HEKS/EPER (Hilfswerk der evangelischen Kirchen Schweiz / Entraide protestante suisse), Caritas Argovie afin de couvrir une large palette de langues de la migration. La formation, l'accompagnement et la supervision des médiateurs culturels sont assurés en collaboration avec ces organisations. Leur action peut prendre la forme de traductions, d'information sur le système scolaire et de formation, de médiation interculturelle en cas de difficultés de communication et de conseils en cas de conflits. En vue de la réalisation de ce projet, un travail de sensibilisation a été mené auprès d'associations de migrants, des consulats, ainsi qu'un travail de mobilisation des personnes intégrées et des organisations diverses. Une évaluation interne de ce projet est d'ores et déjà planifiée; une évaluation externe à mi-chemin du projet a d'ores et déjà été confiée à la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW).

Dans le cadre du case management « formation professionnelle », un partenariat est institué entre l'école obligatoire, l'Office de la formation professionnelle, les autorités chargées de l'intégration, les services sociaux et l'Office du travail afin de réaliser le projet « Interkulturelle Vermittlung im Berufswahlprozess » (IkV). Ce projet interdépartemental bénéficie d'un large soutien de la part des autorités, du Conseil d'Etat, des départements de l'instruction publique, de l'économie et de l'intérieur. Son financement est assuré par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Le projet pilote se déroulera sur une période de trois ans, de 2010 à 2012.

Atouts du projet

Bien qu'il ne soit pas encore directement opérationnel, ce projet figure dans notre sélection des expériences car il présente un caractère novateur au niveau de la conception de l'intervention et de sa focalisation sur les jeunes d'origine immigrée et leurs familles. Son approche globale de la question de la transition pour les jeunes en difficulté mérite attention, car elle ne se limite pas à une action en faveur des jeunes, mais engage fortement les parents dans la prise de conscience de la situation. En d'autres termes, l'approche du case management est étendue jusqu'à englober les parents dans la démarche de prise en charge individualisée.

Selon l'analyse des concepteurs du projet, les difficultés rencontrées par les jeunes ne se limitent pas aux connaissances insuffisantes de la langue locale, mais tiennent aussi à la manière qu'ont certains parents immigrés d'appréhender la question de la transition. Un accompagnement qui mobilise des médiateurs interculturels vise justement à relever ce défi et pourrait se révéler un facteur de succès pour réaliser une plus grande égalité des chances.

Pour en savoir plus:

<http://www.so.ch/departemente/bildung-und-kultur/berufsbildung-mittel-und-hochschulen/case-management-berufsbildung.html>, 19.03.2010

4.4 « Genitori, figli e operatori nella nuova realtà multiculturale », canton du Tessin

Où ?	Canton du Tessin
Pourquoi ?	Offrir un encadrement aux familles d'adolescents arrivés en Suisse dans le cadre du regroupement familial
Comment ?	Encadrement psychosocial des rencontres parents-enfants
Qui ?	Département de l'instruction publique et de la culture - Division de la formation professionnelle, Département des institutions, Département des œuvres sociales Dipartimento cantonale dell'istruzione e della cultura – Divisione della formazione professionale, Dipartimento delle istituzioni, Dipartimento delle opere sociali
A relever:	Accent mis sur les jeunes nouvellement arrivés en Suisse dans le cadre du regroupement familial Attention soutenue à la dynamique intrafamiliale dans un dispositif d'insertion professionnelle Recours à des outils pédagogiques illustrés

Le projet « Genitori, figli e operatori nella nuova realtà multiculturale » s'adresse prioritairement aux adolescents arrivés en Suisse dans le cadre du regroupement familial et à leurs familles. Les retrouvailles familiales dans un nouvel environnement après une longue séparation peuvent générer des difficultés relationnelles pour les jeunes et les parents ainsi que des conflits de valeurs; c'est une observation faite à maintes reprises par des enseignants et des personnes encadrant les jeunes. De plus, l'accès à une formation post-obligatoire de ces jeunes se heurte à nombre de difficultés.

Pour relever ce défi, le Département cantonal de l'instruction et de la culture et la Division de la formation professionnelle ont développé un projet de pré-apprentissage à leur intention. Le projet prend en compte les recommandations de l'OFFT de 2000 sur la mise en place d'une offre de formation transitoire pour les jeunes étrangers de 15 à 20 ans, demandeurs d'asile, réfugiés ou néo-arrivants après un regroupement familial.

L'objectif du projet est double: d'un côté optimiser la formation, l'intégration et l'orientation professionnelle de ces jeunes immigrés en mettant à contribution tous les partenaires qui gravitent autour de l'école, de l'autre soutenir les parents immigrés dans l'accompagnement de leurs enfants dans la phase d'orientation post-obligatoire par l'information, la formation et la motivation. Les cours se développent autour de trois thèmes: la connaissance de soi, du monde du travail et des structures sociales. L'accent est mis sur le plan relationnel pour seconder les familles dans l'adaptation aux nouvelles conditions de vie familiale.

Le projet prévoit deux modules d'accompagnement. Le premier consiste en un appui individuel des jeunes immigrés par des cours de langue italienne, d'informatique, de mathématiques, d'autres matières scolaires, des travaux pratiques toutes les deux semaines et des stages en entreprise à temps plein pour une certaine période. Si, durant cette période, le jeune trouve un emploi, il a la possibilité de continuer les cours d'italien et de mathématiques. Il travaille dès lors trois jours par semaine dans l'entreprise et est admis comme «auditeur» pour suivre des cours à l'école professionnelle. Une autre modalité de mise en œuvre de ce module prévoit des cours de rattrapage. Les anciens élèves des classes de pré-apprentissage ou de l'école qui ont encore besoin d'aide peuvent bénéficier de cours en italien, français ou allemand.

Le deuxième module associe les parents ou l'entourage proche des jeunes migrants en les préparant à la phase d'orientation et au choix d'une profession. Une rencontre avec le jeune, ses parents, les responsables du centre d'accueil et un enseignant est prévue pour informer les parents du déroulement du programme. Lors de cette entrevue, les responsables abordent, par exemple, les perceptions du jeune sur sa nouvelle vie en Suisse et les informations dont disposent les parents sur les filières de formation existantes. Un procès-verbal est tenu pour chacune de ces rencontres afin d'observer l'évolution du jeune.

Depuis 2002, entre 50 et 60 jeunes fréquentent chaque année ce programme. Les bénéficiaires en sont des jeunes non italophones titulaires d'un permis (de type B, C, F, L ou N). La fréquentation des cours est gratuite; les étudiants ne paient que 250 francs pour les fournitures scolaires et des activités parascolaires à l'école, les familles peuvent le cas échéant obtenir des subsides. Les cours débutent en septembre et sont généralement fréquentés pendant un an. Les étudiants sont acceptés en continu, de septembre à février, dans les villes de Lugano et de Bellinzone.

Les Départements des institutions et des œuvres sociales ont collaboré à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet. Diverses associations y participent aussi: RADIX (Ecoles en santé) pour la prévention des dépendances, MAY DAY (planning familial) pour l'information aux immigrés sur les ser-

VICES d'aide et de conseil, AIDS Tessin (prévention du sida) avec des interventions thématiques auprès des jeunes. Le projet bénéficie d'un financement cantonal d'environ 100'000 francs répartis sur trois ans; la subvention fédérale est de 500 francs par participant.

Le projet est toujours opérationnel; il n'a fait l'objet d'aucune évaluation formelle jusqu'ici mais fonctionne à la satisfaction de tous les acteurs. Les enseignants et organisateurs reçoivent en effet le plus souvent des avis positifs sur les actions menées avec les jeunes qui fréquentent ces cours avec enthousiasme.

Atouts du projet

Le projet se caractérise par sa focalisation sur les jeunes arrivés en Suisse dans le cadre du regroupement familial et l'attention soutenue à la dynamique familiale. Des entrevues ponctuelles avec les enseignants et les responsables du programme permettent de rassurer les parents qui peuvent, dès lors, accompagner les parcours individuels de leurs enfants. Un dialogue durable s'instaure entre parents et école, rendant ainsi possible la projection des jeunes d'origine immigrée dans l'avenir.

Une autre caractéristique réside dans l'intervention d'associations à côté des institutions de formation; elles permettent d'aborder diverses questions de nature à renouer un dialogue familial parfois mis à mal par les tensions après une séparation de longue durée et par la situation délicate de l'adolescence.

Pour en savoir plus:

http://www.cpt-ti.ch/cpt/index.php?option=com_content&view=section&layout=blog&id=39&Itemid=1162, 19.03.2010

4.5 MigrAction, canton de Vaud

Où ?	Ville de Lausanne
Pourquoi ?	Répondre à une demande parentale d'encadrement professionnel pour jeunes primo-migrants à l'aide sociale
Comment ?	Soutien psychosocial
Qui ?	Association Appartenances, Espace Mozaïk
A relever:	Diagnostic communautaire du besoin d'intervention dans ce domaine Gestion souple des relations entre adolescents et parents Relations de confiance entre intervenants établies sur une base individuelle et communautaire

Le projet pilote MigrAction est le fruit d'un travail mené par l'association Appartenances (<http://www.appartenances.ch>) avec les collectivités immigrées à travers le programme « Valorisation des contributions des migrants à la société ». En 2007, les échanges avec des personnes des collectivités tamoules, kurdes et d'Afrique de l'Ouest avaient mis en évidence les compétences et les apports positifs des migrants dans la région lausannoise ainsi que les questions ouvertes. Parmi celles-ci, l'avenir professionnel des jeunes primo-migrants en difficulté figurait au premier rang des préoccupations des parents et des personnes entourant les jeunes. Le « diagnostic communautaire » des parents aboutissait à l'identification d'un besoin: une offre particulière de soutien à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes issus de ces communautés.

Les principaux objectifs du projet MigrAction sont les suivants: activer et valoriser les compétences et les ressources des jeunes migrants, susciter une attitude proactive vis-à-vis du projet de vie des jeunes issus de la migration sans formation ni travail régulier, accompagner les familles de jeunes migrants dans la recherche de solutions face aux problématiques d'intégration socioprofessionnelle de leurs enfants. Des objectifs spécifiques y sont greffés: amener les jeunes à s'identifier positivement à des personnes ayant réussi leur intégration socioprofessionnelle après un parcours difficile, dynamiser le réseau social des jeunes dans un esprit de solidarité, les responsabiliser dans des situations qui leur demandent initiative et engagement, situer leurs compétences dans le contexte professionnel, promouvoir l'échange entre familles

de jeunes sur les problèmes qu'elles rencontrent avec leurs enfants à la recherche d'une intégration professionnelle.

Le projet initial comportait l'organisation de rencontres régulières appelées « soirées familles », entre parents de jeunes adultes de 18 à 25 ans en difficulté appartenant aux communautés susmentionnées dans le but d'établir des réseaux parentaux et de mobiliser les ressources sur des situations concrètes. Malgré la forte fréquentation de l'espace de rencontres Mozaïk, les initiateurs du projet ont cependant dû prendre acte de l'impossibilité d'atteindre collectivement les parents des jeunes présentant des difficultés à l'insertion socio-professionnelle: ceux-ci se trouvent isolés hors des réseaux sociaux pourtant bien développés de l'association. Sans perdre de vue l'objectif d'une approche collective à plus long terme, les initiateurs du projet ont réalisé des séances individuelles de soutien visant le groupe familial des jeunes en difficulté, grâce à l'aide d'interprètes communautaires formés par l'association Appartenances. Parfois les jeunes, désormais majeurs, ne souhaitent cependant pas la présence de leurs parents, notamment en cas de tensions au sein de la famille.

Le statut des jeunes concernés par le programme MigrAction est variable. Il s'agit de requérants d'asile qui ne trouvent pas de place d'apprentissage en raison de leur statut, de jeunes dont le diplôme n'est pas reconnu en Suisse ou de jeunes sans formation au bénéfice du revenu d'insertion (RI). Certains jeunes n'ont ainsi pas accompli un cursus scolaire complet, d'autres ont suivi des classes d'accueil ou leur scolarité achevée au pays d'origine n'est pas reconnue en Suisse. Les jeunes ayant suivi une scolarité complète à l'étranger sont parfois adressés au Service d'orientation professionnelle de la ville de Lausanne pour une évaluation de leur parcours scolaire. L'équipe d'accompagnateurs d'Appartenances propose aussi un soutien linguistique inscrit au programme pour parfaire la connaissance du français des jeunes.

Depuis 2008, près de 50 jeunes ont suivi un programme de quatorze semaines. Des rencontres organisées de manière souple, à raison de trois fois par semaine ou sur des demi-journées, offrent la possibilité aux jeunes d'améliorer leurs connaissances en langue française, en informatique et en correspondance et de bénéficier d'un appui sur les matières scolaires. L'accent est en outre mis sur un soutien psychosocial par des rencontres de groupe ou individuelles avec les responsables du projet comportant un travail sur l'estime de soi. Des professionnels de l'accompagnement sont engagés ponctuellement pour des ateliers spécifiques. Des ateliers pratiques en français - portant, par exemple, sur l'entraînement à l'entretien d'embauche - sont réalisés une fois par semaine et ouverts à tous les jeunes. Afin de valoriser des modèles positifs auprès des jeunes et des familles, on organise régulièrement des séances durant lesquelles des migrants sont invités pour présenter leur parcours. Ces rencontres en groupe favorisent la construction de réseaux

professionnels dans un esprit solidaire et favorisent l'élaboration de projets concrets.

Le projet MigrAction propose une démarche complémentaire aux mesures d'intégration déjà mises en œuvre, abordant les besoins spécifiques des jeunes issus de la migration. Le canevas du projet MigrAction complète en effet un autre programme d'insertion professionnelle existant dans le canton de Vaud: le projet pilote FORJAD (Programme d'insertion des jeunes adultes par la formation professionnelle) lancé en 2006 par le Conseil d'Etat à l'intention des adultes de 18 à 25 ans. Dans la même ligne, mais de manière plus ciblée, le dispositif MigrAction, oriente, quant à lui, spécifiquement les jeunes d'origine immigrée au bénéfice du revenu d'insertion (RI) vers une formation professionnelle.

Le projet bénéficie d'un financement mixte: la Ville de Lausanne ainsi que les communes avoisinantes de Renens et de Bussigny le subventionnent par le biais de leur soutien à l'association Appartenances. L'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) chargé des personnes arrivant dans le cadre de l'asile, finance aussi au cas par cas; le Service de la protection de la jeunesse (SPJ), tout comme l'Office du tuteur général y sont parfois associés.

Dans une évaluation encore informelle, les parents considèrent que le rôle d'intermédiaire de l'association contribue à rétablir le dialogue familial et à résoudre les problèmes d'insertion socioprofessionnelle à travers une intervention directe et un soutien concret pour trouver une solution collective aux difficultés du jeune adulte. Un rapport interne au sujet du projet est prévu en 2010.

Atouts du projet

Ce projet présente la spécificité de se fonder sur un diagnostic communautaire des besoins et, par conséquent, d'une grande légitimité auprès des collectivités immigrées les plus récemment arrivées et disposant d'un réseau limité de contacts et de ressources.

L'accompagnement des jeunes adultes primo-migrants procède conjointement sur deux plans: la prise en charge individuelle et l'approche sur le plan familial et communautaire, au-delà de la simple information sur les métiers et les formations existants en Suisse. La spécificité de cette offre de prise en charge réside dans l'accent mis sur la mobilisation des ressources des immigrants et de leurs familles ainsi que sur la présentation de modèles positifs de réussite (*role models*).

Pour en savoir plus:

http://www.appartenances.ch/Appartenances_MigrAction.pdf,
19.03.2010

5 Bonnes pratiques: collaboration avec les associations de migrants

Tant l'information que le soutien au rôle parental transitent bien souvent par des réseaux individuels; toutefois, les migrants sont confrontés à une réorganisation de leur réseau personnel en raison de la migration et de la nécessité de gérer davantage d'incertitude quant à la fiabilité des informations qu'ils reçoivent. Les associations jouent un rôle capital à cet égard, car elles sont susceptibles de conférer une crédibilité aux diverses sources d'information et de soutien. Le travail avec les associations se situe en ligne directe de la Recommandation du Conseil de l'Europe¹⁸; il est ici illustré par deux expériences assez différentes quant à la manière d'impliquer collectivement les associations d'immigrés.

5.1 « Merkblatt für muslimische Eltern », canton de Berne

Où ?	Canton de Berne
Pourquoi ?	Concilier convictions religieuses et formation professionnelle
Comment ?	Information écrite – démarche participative
Qui ?	Direction de l'instruction publique Erziehungsdirektion des Kantons Bern
A relever:	Implication des associations d'immigrés dans la conception de l'instrument Destinataires de l'offre définis non pas en fonction de leur origine ethno-linguistique, mais de leur religion

¹⁸ La section E de la recommandation fait appel à la société civile et notamment aux associations de migrants pour qu'elles se mobilisent, entre autres, en vue de collaborer à une meilleure transition de la scolarité à l'entrée sur le marché de l'emploi.

Comme son nom l'indique, ce projet consiste en l'élaboration et la diffusion d'une fiche d'information destinée aux parents d'adolescent-e-s musulman-e-s. Elle est le fruit d'une collaboration entre le Service cantonal de l'orientation professionnelle (SCOP) et des spécialistes de la religion musulmane, ainsi que des représentants des communautés musulmanes.

La nécessité de prendre en compte les parents en raison de leur pratique religieuse est apparue au SCOP lorsqu'il a constaté l'absence fréquente d'une formation chez les jeunes musulman-e-s. L'expérience personnelle de l'initiatrice suggère, en effet, que les parents musulmans expriment parfois des craintes quant à l'insertion, notamment de leurs filles, dans la vie professionnelle. Les parents craignent que leur formation puisse amener leurs enfants à ne pas respecter les prescriptions religieuses.

Le SCOP a donc pris l'initiative de rédiger une feuille d'information destinée aux parents musulmans afin d'aborder des thèmes tels que l'importance de la formation et de la qualification professionnelles pour travailler en Suisse, l'apport salarial des femmes dans le ménage, la conciliation entre prescriptions islamiques et apprentissage d'un métier, le port du foulard pour les filles durant la formation ainsi que les possibilités de formation dans le domaine de la santé pour les filles. Le message particulier adressé aux familles migrantes musulmanes porte sur la recommandation d'une formation professionnelle, notamment pour les jeunes femmes.

Afin de s'assurer que la conception de la feuille d'information traite correctement des questions religieuses, le SCOP a associé une femme islamologue, diplômée en sciences islamiques, religion et philosophie, à l'élaboration du document. De plus, pour garantir que l'instrument soit bien accepté par les parents musulmans, le SCOP a impliqué la « Vereinigung der Islamischen Organisationen in Zürich » (VIOZ); cette association réunit depuis 1995 toutes les organisations islamiques du canton et de la ville de Zurich. Engagée en faveur du dialogue interreligieux, la VIOZ entretient des liens avec l'école, les autorités locales et les églises.

La feuille d'information créée en 2005 a été téléchargée 4700 fois durant la dernière année. Elle est aussi distribuée par d'autres canaux, notamment lors des réunions de parents migrants organisées par l'orientation professionnelle, par le truchement des enseignants de l'école obligatoire qui la proposent aux élèves dont ils connaissent le *background* religieux. Cette feuille d'information est aussi mise à la disposition des parents et des jeunes à l'infobibliothèque de chaque office régional d'orientation professionnelle. Par ailleurs, les parents, les jeunes et les médiateurs peuvent la télécharger en plusieurs langues (albanais, anglais, arabe, bosniaque, turc et en allemand, français et italien) sur le site internet du SCOP.

Après analyse de la feuille d'information par un groupe de travail du SCOP, le document abordera probablement aussi le thème du ramadan. Si la réception de cet outil d'information auprès des parents demeure inexplorée, les initiateurs estiment néanmoins que la poursuite du projet se justifie car il répond à un réel besoin d'information et d'implication parentale. Dans l'espace d'un peu plus d'un an (décembre 2008 à janvier 2010) le document a été téléchargé plus de 1700 fois, tant en allemand (45%) qu'en langue(s) d'origine. Cette initiative pourrait aussi être étendue à la collectivité tamoule, pour laquelle un document analogue pourrait bientôt être réalisé. La publication de cette feuille d'information sur le site national de l'orientation scolaire et professionnelle (www.orientation.ch) est actuellement à l'étude.

Atouts du projet

Une particularité du projet réside dans la désignation des destinataires selon le critère religieux. La recherche d'acteurs collectifs issus de la minorité religieuse vaut reconnaissance de la légitimité de cette dimension dans l'espace public. Cette implication ne remet non seulement pas en cause la finalité intégrative de la démarche, mais souligne aussi la convergence de tous les intérêts représentés dans la poursuite de cette finalité.

L'élément distinctif de cette initiative est l'association des représentants des destinataires à l'élaboration de l'information, à travers l'identification d'interlocuteurs 'minoritaires'. Dès lors, l'information ne parvient pas aux destinataires comme une instruction provenant des seules instances officielles, mais comme un projet partagé, résultat de la concordance de vue entre le Service cantonal de l'orientation professionnelle du canton d'une part, des experts et des associations de migrants d'autre part, en vue de la réussite de la transition des jeunes entre l'école obligatoire et le degré secondaire II.

Pour en savoir plus:

http://www.erz.be.ch/erz/de/index/berufsberatung/migration_und_integr_ation.html, 19.03.2010

<http://www.erz.be.ch/erz/de/index.html>, 19.03.2010

5.2 « Berufswahlveranstaltung auf Türkisch und Portugiesisch », canton de Zoug

Où ?	Canton de Zoug
Pourquoi ?	Favoriser une prise de conscience communautaire de l'importance de la formation professionnelle des jeunes
Comment ?	Information orale
Qui ?	Bureau de l'intégration Fachstelle Migration
A relever:	Mobilisation des enseignants chargés des cours de langue et culture d'origine Approche Outreach - séances d'information conduites en dehors de l'école, dans des lieux familiers aux migrants Reconnaissance des activités associatives des migrants

Le projet « Berufswahlveranstaltung auf Türkisch und Portugiesisch » est un programme d'information à l'intention des parents et des jeunes issus de ces deux collectivités immigrées. Le processus de choix de formation des jeunes comporte des défis supplémentaires pour les parents d'origine immigrée. Des séances annuelles d'information sur le thème de la transition de l'école obligatoire au degré secondaire II sont ainsi offertes en particulier dans la langue maternelle de deux groupes de migrants, les Turcs et les Portugais.

Ces séances renseignent les parents sur les possibilités de formation de leurs enfants fréquentant les classes de la 5^e à la 8^e année. Une explication structurée des passages dans la scolarité est bienvenue pour seconder les parents immigrés qui présentent des difficultés d'ordre linguistique et ne connaissent que partiellement les filières de formation en Suisse. Pour garantir une meilleure compréhension des informations, on mise sur la communication directe en langue d'origine.

Les séances se déroulent dans des locaux associatifs (p. ex. le restaurant de la «Türkischer Verein Zug»). Elles comportent un moment festif, et une illustration du système scolaire suisse par les autorités chargées de l'école et la formation. A la table ronde qui fait suite participent entre autres des maîtres d'apprentissage d'origine immigrée qui racontent leurs expériences avec leurs apprentis et expliquent comment les parents peuvent aider leurs enfants dans le choix d'une formation professionnelle. Les apprentis, eux aussi d'origine immigrée, racontent comment ils se sont orientés et ont trouvé leur formation. Des enseignants expliquent les possibilités offertes par l'école

pour appuyer les jeunes dans leurs démarches et conseillent les parents sur la manière d'accompagner les adolescents dans le choix professionnel.

L'échange de questions et réponses est facilité par la délocalisation des réunions, les parents se sentant particulièrement en confiance lorsqu'ils sont dans un environnement qui leur est familier. La formule 'Marktplatz' réunit des associations professionnelles, l'Union suisse des arts et métiers zougnoise et les institutions cantonales de formation (Amt für Berufsbildung, Amt für Berufsberatung, Bildungsnetz Zug, Beruf Zug, IBA): elle offre ainsi des occasions de nouer des contacts informels et personnels, particulièrement appréciés des participants.

Une évaluation a en effet fait suite à ces deux premières réunions: elles apparaissent un succès dans la mesure où elles ont su combiner un input informatif avec une occasion de travailler les émotions: « la formule 'Marktplatz' s'est révélée une opportunité idéale pour réduire les craintes des migrants et des autorités dans leurs contacts réciproques ».

Ce projet, mis en œuvre pour la première fois à l'automne 2009, est le résultat d'une initiative de la Fachstelle Migration; le projet bénéficie du soutien de l'Union cantonale des arts et métiers, de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle, de l'Office cantonal de la formation professionnelle, et de la Commission cantonale pour l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Atouts du projet

Ce projet se distingue par le rôle important dévolu aux enseignants en langue d'origine, amenés à conduire ce programme d'information. La création de cette plate-forme d'échange destinée aux parents de langue turque et portugaise présente des avantages dans la mesure où l'ambiance détendue contribue à favoriser la communication entre partenaires désireux d'assurer une bonne transition de l'école au post-obligatoire.

D'autre part, les efforts fournis pour cibler les communautés, même en matière de représentation artistique sur la place publique, renforce les liens entre autochtones et migrants, accroît le sentiment de reconnaissance pour les parents d'origine immigrée, stimulant ainsi l'implication auprès de leurs enfants.

La participation d'acteurs externes au monde de l'école rend cette initiative particulière. Le projet se distingue effectivement par une réunion de ressources partiellement extérieures au système éducatif suisse pour aborder la question de la transition de l'école obligatoire au degré secondaire II.

Pour en savoir plus:

<http://www.zug.ch/behoerden/volkswirtschaftsdirektion/direktionssekretariat/Aktuell/infoanlass-fuer-eltern-ueber-die-berufswahl->, 19.03.2010

<http://www.fsm-zug.ch>, 19.03.2010

6 Bonne pratique: mesure positive pour une transition vers le gymnase

Presque toutes les initiatives présentées dans ce rapport ont trait à la formation professionnelle. Cela s'explique notamment par les parcours scolaires les plus fréquents chez les enfants de migrants et le type de difficultés qu'ils rencontrent. Nous avons cependant identifié une initiative dont le but est de promouvoir l'accès à une formation générale. Son originalité ne se limite pas à sa finalité, mais aussi à son organisation: l'initiative en effet est portée par une école privée.

Alors que dans d'autres pays d'immigration, comme l'Allemagne ou les Etats-Unis, des fondations privées promeuvent, notamment par le biais de bourses d'études, ce type de parcours professionnel dans le but de contribuer au renforcement d'une élite d'origine immigrée, cette expérience est – à notre connaissance – tout à fait unique en Suisse. Nous l'avons donc insérée dans notre revue des initiatives comme une possible forme de concrétisation de la Recommandation du Conseil de l'Europe¹⁹.

¹⁹ La section G de la recommandation porte, quant à elle, sur la transition de l'école au marché de l'emploi. L'accent est mis sur l'accès aux services de conseil et d'accompagnement visant à orienter le jeune autant vers l'école que vers l'apprentissage.

6.1 ChagaLL, ville de Zurich

Où?	Ville de Zurich
Pourquoi ?	Valorisation des efforts scolaires des jeunes dans la phase post-obligatoire
Comment ?	Soutien scolaire intensif pour enfants de migrants pour leur permettre d'entrer au gymnase
Qui ?	Gymnasium Unterstrass, avec le soutien financier de diverses fondations
A relever:	Intervention dans le cadre d'une formation générale du degré secondaire II Mesure positive de soutien pour contrer des formes de discrimination institutionnelle

Destiné aux jeunes migrants et à leurs parents, le projet ChagaLL est unique en Suisse; il se déroule dans le cadre du gymnase privé « Unterstrass » en ville de Zurich.

Des enseignants, proches du « Verein für das Evangelische Lehrerseminar Zürich », ont élaboré ce projet dans l'intention de permettre à des jeunes d'origine immigrée présentant un potentiel de poursuivre des études au-delà de l'école obligatoire. Le gymnase souhaite ainsi favoriser le succès des études gymnasiales pour les jeunes d'origine immigrée doués à l'école, mais dépourvus de moyens financiers. Les élèves de 8^e et 9^e année peuvent présenter leur dossier accompagné d'une lettre de recommandation d'un enseignant.

Le programme ChagaLL offre une aide concrète aux jeunes par le biais des mesures de soutien personnalisées afin qu'ils réussissent leur entrée au gymnase; cette offre a récemment été étendue à la préparation aux maturités professionnelle et spécialisée. L'entraînement intensif proposé est gratuit et dure environ huit mois. Il vise à renfoncer l'apprentissage des matières enseignées, telles que les mathématiques, l'allemand et le français. Les jeunes suivis par ce projet font l'objet d'une étude menée sur l'estime de soi par un neurologue zurichois. Durant l'année scolaire 2009/2010, le programme ChagaLL soutient douze jeunes de onze nationalités différentes. Le projet se poursuivra durant l'année 2010/2011.

En outre, le projet ChagaLL prend en compte les parents comme partenaires de la formation offerte à leurs enfants. L'école cherche en effet un contact

direct avec les parents dans le but de les familiariser avec le système éducatif suisse et en particulier la filière des études longues.

Le gymnase, financièrement soutenu par des fondations et des donateurs, collabore avec les écoles secondaires du canton de Zurich. Un comité de patronage soutient aussi le projet. Le coût de l'opération, dont la majeure partie est couverte par les dons, s'élève à 80'000 francs par année.

Atouts du projet

Ce projet de soutien avec bourse d'étude est unique en Suisse à plusieurs titres: il vise la formation secondaire supérieure la plus ambitieuse, il mobilise des ressources importantes sur le plan financier, il se déroule dans un cadre privé et, enfin, s'appuie sur un engagement considérable des enseignants. Ce type d'intervention mobilise nombre de fondations privées; tel est par exemple le cas en Allemagne (e.g. le programme Start <http://www.startstiftung.de>); en Suisse, ce cas est en revanche tout à fait exceptionnel.

Ce projet se caractérise par une volonté de garantir l'égalité des chances. En ouvrant cette possibilité d'accès aux jeunes désireux de suivre des études gymnasiales ou de se réaliser à travers une maturité professionnelle, le programme ChagALL donne un exemple local de promotion des jeunes d'origine immigrée dans la société.

Pour en savoir plus:

<http://www.unterstrass.edu/ChagALL.488.0.html>, 19.03.2010

7 Bilan et pistes d'action future

7.1 Bilan des bonnes pratiques identifiées grâce à l'enquête

Au terme de cette revue des expériences actuelles menées en Suisse pour faciliter la transition vers le post-obligatoire des jeunes d'origine immigrée, notamment ceux en difficulté, il est possible de dresser un profil des initiatives qui cherchent à associer les parents immigrés à la réalisation de cet objectif.

Des expériences récentes

Ces expériences sont assez récentes. Certaines initiatives qui misent en premier lieu sur l'information remontent au début des années 2000; en revanche, celles qui ont pour ambition de stimuler la participation des parents dans le choix de formation ont été lancées au cours des cinq dernières années.

Le trait novateur réside dans le fait d'ériger les parents immigrés en destinataires de l'information sur la transition entre l'école obligatoire et le degré secondaire II. On s'emploie, en conséquence, à adapter ou à imaginer un volet d'activités à l'intention des parents immigrés qui se greffe sur des offres d'information éprouvées. A titre d'exemple, on pourrait citer les visites aux Cités des métiers organisées sur mesure pour les familles allophones à l'intention desquelles on organise une visite en langue d'origine. Nous voyons dans ces nouveaux traits un effet de la démarche volontariste qui a amené les autorités à fixer un objectif ambitieux: porter jusqu'en 2015 à 95% le pourcentage des jeunes titulaires d'une certification post-obligatoire.

Un acquis: l'information en langue d'origine

L'information en langue d'origine – sous quelque forme que ce soit – pour atteindre les parents migrants est désormais entrée dans les mœurs. dans la poursuite d'une plus grande efficacité de la communication avec les parents immigrés. La manière de concrétiser cette exigence d'information en langue d'origine varie en revanche beaucoup; elle s'étend des bénévoles aux professionnels de la traduction en passant par la mise à contribution des enseignants chargés des cours de langue et de culture.

Le recours à des professionnels de l'interprétariat communautaire

Il semble que le recours à des professionnels de l'interprétariat communautaire est une pratique en passe de devenir courante. La notion de médiateur peut être cernée au mieux en se référant aux travaux de l'association suisse

pour l'interprétariat communautaire et la médiation culturelle INTERPRET qui a largement contribué à l'établissement de cette figure professionnelle notamment dans les secteurs de la santé, de la formation et du social et à la codification de parcours de formation reconnus²⁰. Ainsi le travail de « translation » (interprétation, traduction, interprétariat communautaire) se distingue de la médiation (médiation en cas de conflit, médiation interculturelle et socioculturelle); le premier type d'activité est dénommé interprétariat communautaire et le deuxième médiation culturelle.

« Les interprètes sont des spécialistes de l'interprétariat en situation de dialogue (...). Ils/elles interprètent en prenant en compte le contexte socioculturel des interlocuteurs (...). Ils/elles connaissent les malentendus et les conflits qui peuvent survenir dans ce contexte et savent réagir à ces situations de façon adéquate ». « Les médiateurs culturels informent les migrants et les professionnels des services publics (...) des différences culturelles, des règles de fonctionnement des systèmes politique et social suisse et des façons différentes de se comporter »²¹. Leur action se situe au niveau de la prévention de conflits.

La conception repose sur le présupposé que l'activité linguistique (traduction) et la médiation (aide, conseil, etc.) ne peuvent être totalement dissociées. L'interprétariat communautaire appartient au champ de la théorie linguistique et de la communication; il comporte la traduction tout autant que la mise à disposition d'informations de base. En revanche, la médiation linguistique relève davantage de la théorie de la culture et met l'accent sur les aspects contextuels de la communication (Dahinden et Chimienti 2002).

Large place à la communication orale

Dans ce contexte il convient de souligner la place importante accordée à la transmission orale de l'information, à côté des supports visuels et des documents écrits. Les recherches montrent que cet outil est particulièrement adéquat pour atteindre des publics faiblement scolarisés (Moret et Dahinden 2009). La dimension personnelle qui accompagne la communication orale est capitale pour créer le sentiment d'empathie et de confiance, gage d'une réussite performative de la communication. Les documents écrits sont plus efficaces lorsqu'ils servent de support à la communication interpersonnelle (Brunner 2007).

²⁰ <http://www.inter-pret.ch/contenus/shtml/accueil-fr.shtml>, 26.03.2010

²¹ http://inter-pret.ch/contenus/pdf/Berufspolitik/Begriffe_2005-11-fr.pdf, 26.03.2010

Interventions de type préventif - correctif

La plupart de ces interventions sont de type préventif, visent à aborder la question de l'orientation de manière à éviter désorientation et découragement, retards et changement de filières. A côté de projets qui misent sur un contact ponctuel ou une simple séance d'information, nombre d'expériences nouvelles s'égrainent sur la durée, entre la 7^e et la 9^e année de scolarité du jeune, lui laissant, ainsi qu'à ses parents, le temps de digérer l'information, d'élaborer une réflexion plus personnelle et de construire une réponse à la hauteur du défi.

Un seul projet parmi ceux décrits dans ce rapport est - partiellement du moins - de type correctif, car il a été élaboré comme remède lorsque d'autres mesures préventives n'ont pas réussi à produire les résultats escomptés.

Destinataires individuels et collectifs

Les interventions ciblées sur des situations problématiques sont davantage individualisées, reprenant à leur compte d'une manière ou d'une autre l'approche du case management. La plupart des expériences recensées s'adressent en revanche aux migrants sur une base collective, en tant que parents d'élèves. Certaines d'entre elles visent les parents immigrés comme membres d'une collectivité organisée, que ce soit sur une base religieuse ou associative.

La Suisse alémanique à la pointe

Plusieurs des exemples dont nous avons eu connaissance se déroulent dans les grandes villes du pays, conséquence de la concentration urbaine de l'immigration. Les grandes villes alémaniques semblent particulièrement à la pointe dans ce domaine, en particulier quant à la standardisation de l'offre informative ou encore à l'accent mis sur la médiation linguistique et culturelle. Les expériences visant l'autonomisation (*empowerment*) des migrants ne manquent toutefois pas. On ne saurait considérer ce fait comme une réalité consolidée tant le phénomène observé semble en être à ses débuts.

Deux facteurs peuvent toutefois expliquer ce qui apparaît comme un régionalisme singulier. Le recensement fédéral de 2000 avait montré que la pénétration de la langue locale dans les familles migrantes était moins forte en Suisse alémanique qu'en Suisse romande ou italophone (Lüdi et Werlen 2005), un fait qui pourrait expliquer une plus grande sensibilité à la question linguistique dans les villes alémaniques. Par ailleurs, la distribution inégale à travers les pays des groupes d'immigrés récents, plus exposés aux risques de difficultés au cours de la transition, pourrait avoir incité les autorités à adopter une démarche plus proactive.

7.2 Coopérer pour communiquer, communiquer pour coopérer

Le but de ce rapport était principalement de montrer l'état de la situation et la palette la plus large possible des interventions et non de tirer un impossible bilan, qui serait prématuré. En guise de conclusion, nous pouvons en revanche proposer d'élargir le regard et de montrer comment d'autres travaux et d'autres champs de connaissance pourraient enrichir la réflexion des personnes, des autorités ou des acteurs collectifs qui voudraient poursuivre leur action dans ce domaine.

Deux recherches récentes fournissent des éléments de nature à nourrir la réflexion sur la manière d'améliorer l'adéquation des moyens aux buts visés: l'une traite de l'information pour les parents dont les jeunes sont à la recherche d'une formation post-obligatoire et l'autre explore les canaux d'information des immigrés.

L'étude conduite au Tessin sur le choix d'une formation à l'issue de la scolarité obligatoire s'intéresse, entre autres aspects, à la manière dont les familles s'informent en vue de ce choix²² et surtout à la dynamique familiale autour du choix professionnel (Guidotti 2009). La quasi-totalité (97%) des jeunes interrogés dans cette recherche déclare avoir trouvé dans les parents les interlocuteurs privilégiés pour parvenir au choix de leur formation; les parents sont les personnes qui ont eu le plus de poids dans le choix finalement effectué par le jeune. Les parents ne se rendent toutefois pas pleinement compte – commente l'auteure – de l'importance du rôle qu'ils jouent dans ce processus. Pour notre propos, nous retiendrons de cette étude d'une part la confirmation de l'importance des parents dans le choix professionnel et d'autre part la relative méconnaissance de ce rôle par les parents eux-mêmes.

Le deuxième élément de cette étude à mettre en évidence ici est la lente accumulation d'information et d'expériences qui permettent aux parents suisses d'accompagner efficacement leurs enfants dans la transition. Dans cette étude, les parents déclarent en effet tableer d'une manière conséquente sur les connaissances des options professionnelles et formatives, acquises de longue date, sur les renseignements obtenus par des connaissances et les informa-

²² <http://www.sicticino.ch/mobile/3p.asp?IDP=794>, 26.03.2010

Les brochures diffusées à tous les élèves constituent la source première d'information; suivent ensuite les stages d'orientation, les sites internet et les événements d'information et, de loin moins usités, les visites d'entreprise et les annonces dans la presse. L'auteure souligne néanmoins l'écart entre les moyennes d'utilisation de ces instruments et la diffusion « universelle » de ces outils auprès des jeunes.

tions non institutionnelles sur la transition. Nous retiendrons donc pour notre propos l'importance primordiale du capital social dans l'accompagnement de cette transition.

Une connaissance accrue des canaux d'information des parents (suisse et immigrés) est fort utile dans la conception des projets à l'intention des parents. La recherche qui vise à identifier les réseaux de communication activés par les migrants, notamment les Turcs et les albanophones, pour diverses questions, dont la recherche d'emploi et de logement (Moret et Dahinden 2009), et à les comparer avec ceux des Suisses peut, à cet égard, être mise à contribution.

La proportion de ceux qui s'adressent aux membres de leur famille et aux amis pour la recherche d'un emploi – situation semblable à celle de la recherche d'une place d'apprentissage – est largement similaire dans les trois groupes; toutefois, les auteures observent que les Turcs et les Suisses semblent diversifier leurs sources d'information, puisqu'ils consultent encore plus régulièrement internet ou les médias locaux que leur réseau personnel. Les Kosovars tendent, en revanche, à limiter au cadre familial les canaux auxquels ils recourent et, en agissant de la sorte, limitent leurs chances d'accéder à l'information. L'étude montre par ailleurs que, pour obtenir les informations recherchées, les femmes s'adressent de préférence à des personnes avec lesquelles elles sont en contact direct, alors que les hommes se tournent plutôt vers des sources plus impersonnelles. Ce constat suggère la possibilité et l'utilité de moduler les interventions en fonction des caractéristiques des collectivités et des publics que l'on cherche à atteindre.

Si les personnes les mieux formées peuvent être atteintes par le biais de messages écrits, il n'en va pas de même pour les personnes dont le niveau de formation est moins élevé. Les résultats de l'enquête montrent aussi clairement que les médias diffusés dans la langue d'origine des migrants sont particulièrement appréciés par les personnes dont le niveau de formation est peu élevé, tandis que les médias suisses et internet sont plus souvent utilisés par les migrants les mieux formés. Nous retiendrons de cette étude la nécessité de multiplier et de diversifier les voies d'accès aux populations migrantes.

Nous tirons de la recherche tessinoise la confirmation de l'importance du travail avec les parents. L'étude sur les réseaux des migrants, nous renseigne, quant à elle, sur les modalités les mieux à même de toucher les publics qui sont à la fois prioritaires et les moins facilement à atteindre.

Si le capital social et un réseau efficace à mettre à contribution dans l'accompagnement de leurs enfants fait défaut aux parents immigrés, contrairement aux parents autochtones, il faut imaginer des façons de permettre aux parents immigrés de se construire le bagage de savoir-faire et les réseaux dont ils ont besoin. Dès lors, les initiatives les plus prometteuses apparaissent

comme celles qui permettent d'établir progressivement une relation de confiance durable entre immigrés, organisations scolaires et autorités. Coopérer avec les immigrés, leurs enseignants chargés des cours de langue et de culture, leurs associations, leurs représentants dans la phase d'information vaut reconnaissance du groupe et de ses articulations; pareille démarche érode les stéréotypes et instaure la confiance. La construction commune du message est un gage de coopération fructueuse dans la poursuite d'un objectif partagé, l'accompagnement des jeunes dans leur transition de l'école obligatoire au degré secondaire II et par là même à la vie adulte. En somme: coopérer pour communiquer, communiquer pour coopérer.

7.3 Pistes d'action future: les parents migrants et la coopération avec l'école

Dans cette dernière section, nous nous efforçons d'identifier des pistes d'action future quant à la coopération accrue des parents migrants avec l'école lors de la transition de la scolarité obligatoire au secondaire II. Pour ce faire, nous nous appuyons à la fois sur les résultats de l'enquête menée auprès des offices cantonaux de formation professionnelle et sur les documents, présentés dans le chapitre 2, qui ont fourni une impulsion significative aux initiatives dans ce domaine, notamment le texte « Avenir de la politique suisse d'intégration des étrangers » produit par la Conférence tripartite sur les agglomérations et la Recommandation du Conseil de l'Europe.

La coopération de l'école avec les parents est capitale pour la réussite de la formation des jeunes. C'est un des leitmotivs de la Recommandation 2008 du Conseil de l'Europe concernant les parents migrants et la transition de leurs enfants de la scolarité obligatoire au secondaire II qui trouve déjà application dans les expériences que recensées au cours de cette recherche. Cette réjouissante convergence quant aux vœux formulés par le Conseil de l'Europe et l'action entreprise en Suisse dans les dernières années à l'égard des parents migrants va toutefois de pair avec la nécessité d'étendre l'offre des opportunités de participation des parents et d'aménager les conditions de la transition.

Il convient de distinguer entre les formes de collaboration s'adressant à l'ensemble des parents et des parents immigrés qui ont une portée d'information préventive, des formes de coopération plus ciblées envers les parents dont les jeunes se trouvent en difficulté. Dans ce dernier cas de figure, l'approche du case management « formation professionnelle » adoptée en Suisse paraît prometteuse; sa mise en œuvre récente sera accompagnée sans doute d'une évaluation systématique permettant d'en apprécier l'impact.

Les pistes dégagées ici concernent essentiellement l'action envers l'ensemble des parents, notamment immigrés. Elles se fondent sur le présupposé – largement démontré dans la littérature – que même pour les adolescents les parents restent des personnes de référence; les parents peuvent apporter un soutien important à leurs enfants dans les questions de choix professionnel ou formatif ainsi que dans le domaine émotionnel, en dépit du fait que l'influence parentale, voire l'engagement parental, tend à diminuer à mesure que le jeune approche la majorité (Eccles et Harold 1996).

Ces pistes se développent autour de deux axes: l'une touche aux possibles synergies dans l'organisation de l'information, la mobilisation des ressources, la manière d'atteindre les parents migrants. A ce niveau, il convient d'exploiter davantage la convergence entre les efforts de promotion de la réussite scolaire par l'école et ceux menés dans le cadre de la promotion de l'intégration des migrants. Le deuxième axe, quant à lui, concerne des aspects de la transition et des interventions qu'il semble souhaitable de développer pour prendre en compte les préoccupations des parents immigrés.

7.3.1 Situer l'action envers les parents immigrés dans le cadre de la politique d'intégration

En accueillant les enfants de migrants depuis des décennies, l'école suisse a été un acteur-clé de la politique d'intégration, avant même qu'une politique d'intégration au plan fédéral ne voie le jour: elle a fait œuvre de pionnière. Entre-temps, la scène de l'intégration s'est peuplée d'un nombre important d'acteurs et de ressources: au cours des dix dernières années, la politique d'intégration a connu une période d'élaboration, d'ancrage légal et d'enracinement institutionnel. Il convient de tenir compte de ces évolutions récentes dans le domaine de la politique d'intégration en concevant des interventions visant à associer les parents migrants au processus de transition des jeunes de l'école à la formation post-obligatoire.

Depuis la nouvelle loi sur les étrangers et la révision de la loi sur l'asile, avec la création d'une base légale pour la promotion de l'intégration, les autorités chargées de la politique d'intégration ont abandonné les approches sectorielles destinées à des groupes relevant du droit des étrangers (étrangers, réfugiés et personnes admises à titre provisoire) au profit d'une promotion de l'intégration qui vise l'ensemble des personnes concernées par la migration. Par ailleurs, dans la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, la Confédération assure la direction stratégique de la politique d'intégration alors que les cantons se concentrent sur le niveau opérationnel

et jouissent d'une grande liberté organisationnelle (CDAS 2007). Chaque canton a choisi le modèle organisationnel qui lui convenait le mieux; reste que nombre d'entre eux ont saisi l'occasion de renforcer et de professionnaliser ces structures d'intégration, que ce soit sous la forme d'un centre de compétence ou d'un service administratif. Elles sont appelées à assurer à long terme la connaissance réciproque, la communication et les échanges entre population immigrée et autochtone, entre organisations de migrants et administrations publiques, bâtissant ainsi progressivement des relations de confiance entre tous ces interlocuteurs.

Les services de la scolarité obligatoire et de la formation professionnelle qui voudraient renforcer la coopération avec les parents et les collectivités immigrées pourront nouer des collaborations fructueuses avec ces structures. La collaboration pourrait s'avérer féconde à plusieurs niveaux:

Coordination sur le terrain

Dans la présentation des initiatives recensées dans ce texte, une certaine proximité est apparue entre les actions lancées par les milieux de la formation scolaire et professionnelle et celles, assurément moins fréquentes dans le champ spécifique de la formation, provenant des milieux de l'intégration. Il apparaît raisonnable que des synergies se développent entre ces milieux engagés dans la poursuite d'objectifs assez similaires bien que dans des domaines partiellement distincts.

Cette coordination s'impose d'autant plus que les interventions visant à impliquer les familles immigrées dans la transition vers le secondaire II ne peuvent être que des actions locales, à proposer systématiquement sur tout le territoire, auprès des cohortes d'élèves et de leurs parents. La réalisation de ces actions localisées sera d'autant plus facile que les ressources mobilisables sont plus grandes et adéquates à la tâche.

Des instruments comme les plateformes d'échange d'expériences (cf. www.enzian.ch ou www.kom-in.ch) peuvent s'avérer précieux car ils stimulent la créativité des acteurs locaux responsables de la conception et de la mise en œuvre des offres de participation envers les parents.

Pluralité des milieux immigrés

De par leur présence suivie et la connaissance approfondie des collectivités immigrées installées sur le territoire du canton, les structures de coordination de la politique locale d'intégration sont à même de tenir compte de la pluralité

té au sein des collectivités immigrés qui, parfois, sont parcourues par de profonds clivages internes, qu'ils soient régionaux, idéologiques, linguistiques, religieux.

Les professionnels peuvent aider à identifier les situations où ces clivages peuvent être mis de côté en vue de la poursuite de l'objectif concret commun et les distinguer de celles où, au contraire, il convient de le prendre en compte dans les contacts avec les migrants. La diversité linguistique n'est qu'un des axes de cette pluralité à côté du profil social des migrants, des parents.

Les associations de migrants sont indubitablement à cet égard un canal privilégié pour la construction de ce capital de confiance à long terme entre école et milieux immigrés. Toutefois, les associations ne réunissent pas l'ensemble des immigrés. Par exemple, le monde associatif présente souvent une surreprésentation masculine; ce canal pourrait donc ne pas permettre d'atteindre de manière optimale les mères, tout aussi concernées que les pères par la participation des parents à l'accompagnement de la transition. Ainsi, les services locaux d'interprétariat communautaire et de médiation culturelle sont un canal complémentaire pour atteindre un public plus large: la présence de femmes parmi les organisateurs des séances d'information est de nature à inciter les mères à participer.

La pluralité peut aussi revêtir d'autres formes. Les immigrés souhaitent parfois se distancer de leur statut. Les responsables de services de formation engagés dans le travail avec les parents ont pu par exemple observer qu'une partie des migrants, même parmi les flux migratoires les plus récents, préfèrent suivre les séances d'information en langue locale, s'informer via internet, en somme accéder aux offres d'information et de participation comme tout autre membre du groupe majoritaire. Certes, ces comportements vont de pair avec une plus grande familiarité avec la langue locale et, généralement, un niveau de formation intermédiaire ou élevé. Pour notre propos, il convient de tenir à l'esprit que la seule logique de la communauté linguistique ou de l'appartenance ethnique n'épuise pas l'univers des parents migrants. En d'autres termes, l'information en langue d'origine est nécessaire pour nombre de parents immigrés, mais l'information en langue locale s'adresse aussi à eux.

La confiance: un patrimoine à construire ensemble

Les milieux de la formation pourraient tirer profit des connaissances des collectivités immigrées acquises par les professionnels de l'intégration, non seu-

lement pour pratiquer une approche différenciée, mais aussi pour construire des relations de confiance. Nombre d'études ont montré qu'en situation de migration, les personnes accordent plus facilement de la confiance aux personnes les plus proches et à celles de même origine ethnique ou nationale, avant de s'adresser aux institutions (Brunner 2007; Moret et al. 2008).

Les migrants viennent souvent de pays caractérisés par la méfiance envers les structures publiques; cette attitude tend à demeurer en dépit du fait qu'ils vivent dans un contexte caractérisé par la confiance envers les structures publiques, car la dynamique d'adaptation des habitudes est lente. Avec la migration, les personnes vivent un changement important de leurs repères car les attentes ne découlent pas de leurs expériences. Dans ce contexte d'incertitude, le recours privilégié aux «liens forts» (Granovetter 1973) à la famille et au groupe d'origine s'avère une stratégie rationnelle pour l'information et la prise de décision. Brunner (2007) relève en outre que le contexte migratoire présente plutôt des conditions favorables à la méfiance puisque les immigrants ne disposent pas dans la même mesure que les autochtones des présupposés propices à la construction de la confiance, à savoir un environnement connu, la transparence des systèmes sociaux et l'accès aisé aux moyens de sanction en cas de violation de la confiance.

La collaboration de l'école et des services de formation avec les associations d'immigrés et les centres cantonaux / locaux de compétences, avec leur fine connaissance des milieux immigrants dans le travail d'information générale, crée le terreau sur lequel pourra se bâtir la relation de confiance entre les parents immigrants et les personnes chargées de la formation, d'abord sur le plan interpersonnel et à plus long terme sur le plan institutionnel.

Certains des projets recensés pratiquent déjà ce type de coopération entre services de formation et services liés à l'intégration, notamment en faisant appel aux médiateurs culturels. Il conviendrait de renforcer cette collaboration, en associant aussi les centres de compétences à la conception et la réalisation des événements d'information et d'échange.

Ces centres sont des lieux où les migrants se trouvent représentés au côté des autochtones, réunis dans une structure officielle par l'objectif d'œuvrer en vue du but partagé, une meilleure intégration des immigrants. Ils représentent ainsi une première forme d'ouverture transculturelle des institutions de la société d'immigration, qui en perspective devra intéresser également les structures de formation renforçant les bases d'une plus grande confiance des migrants dans le système éducatif suisse et, partant, de coopération.

Amélioration des capacités des parents à participer à l'éducation de leurs enfants

Dans sa Recommandation, le Conseil de l'Europe préconise d'étendre la participation des parents migrants en « développant un service de conseil et d'orientation sous la forme de consultations en groupe ou individuelles et, si possible, une formation visant à améliorer leur capacité à participer à l'éducation de leurs enfants, à leur développement, à leur intégration » (section F, iii). Manifestement cette recommandation ne concerne pas la seule transition mais l'accompagnement tout au long de la scolarité. On fait ici référence aux programmes de *family skills training* qui sont les plus souvent utilisés dans les familles avec enfants en bas âge. Pour notre propos, on retiendra que la coopération avec les parents est une tâche de longue haleine qui se construit au mieux dès les premiers contacts des jeunes avec l'école et dont les fruits se récoltent, entre autres, au moment d'une transition maîtrisée.

En ce qui concerne les adolescents approchant la fin de la scolarité obligatoire, une clarification des rôles et des tâches des divers acteurs de la transition apparaît salutaire afin que les parents connaissent les attentes du système à leur égard et puissent aussi trouver dans les activités de conseil les instruments pour satisfaire ces exigences. Il n'en demeure pas moins que le jeune reste au centre de la décision de formation professionnelle, que sa volonté d'impliquer les parents ou de se tenir à l'écart de leur influence doit être respectée. A cet égard la figure du *coach* ou du mentor peut prendre le relais ou utilement compléter l'accompagnement familial.

7.3.2 Thématiques et aspects à prendre en compte

Certains aspects de la transition pourraient être davantage développés afin de prendre en compte les préoccupations des parents immigrés et améliorer l'offre visant la participation parentale.

Une sélection non discriminatoire des apprentis

Depuis quelques années, l'intérêt des chercheurs en Suisse s'est porté sur les inégalités découlant d'un traitement différentiel injustifié des élèves d'origine immigrée à l'école et dans la formation en général (Haeberlin et al. 2004; Häfeli et Schellenberg 2009; Imdorf 2007). Aujourd'hui, on a une conscience diffuse de ce problème, auquel les jeunes issus de la migration et leurs parents sont à juste titre très sensibles. En témoigne le fait que ce sujet ait fait l'objet de recommandations dans les auditions de la Conférence tripartite des agglomérations (2009a) en témoigne. Les participants à ces auditions appellent de leurs vœux un monitoring des recrutements, afin de documenter cor-

rectement le phénomène des discriminations et d'en dessiner les contours, et une action volontariste de sensibilisation des employeurs.

Cette thématique – au demeurant difficile à traiter – apparaît en retrait dans les projets qui ont pu être recensés. Or, ce sujet mérite d'être mentionné dans les séances d'information; la franchise sur ce sujet est de nature à créer un climat de confiance entre autorités chargées de la formation (école, service de formation professionnelle) et parents immigrés, notamment lorsque le thème est évoqué en même temps que les tentatives de maîtriser tout au moins les comportements non intentionnellement discriminatoires. Des exemples, bien que limités, peuvent être cités; il s'agit notamment du «Lehrlingsauswahl Staatsverwaltung» de l'administration cantonale saint-galloise²³ qui s'efforce de rendre objective la procédure de sélection afin d'offrir des chances égales à tous les candidats. Un autre exemple est celui des *check-lists* concernant la procédure de sélection des apprentis dans les entreprises, tel le projet « L'avenir prime sur l'origine. Pour une sélection équitable des apprenti-e-s » promu par la Société suisse des employés de commerce (SEC Suisse) et le syndicat Travail.Suisse²⁴. Il s'adresse aux maîtres d'apprentissage qui souhaitent pratiquer leur sélection des apprentis de manière aussi rigoureuse qu'équitable en fournissant les outils pour une procédure non entachée de préjugés. Des efforts dans cette direction paraissent les bienvenus.

La présence et l'engagement des entreprises formatrices aux séances d'information sont de nature à rassurer les parents migrants et leurs enfants quant aux possibilités de contrer le phénomène du traitement non équitable des enfants de migrants. Cette présence présuppose en amont un travail de sensibilisation des entrepreneurs et responsables du personnel à la question de la sélection équitable et témoigne de leur recherche de réponses adéquates. En conséquence, la participation de représentants de la société civile constitue un message d'ouverture qui conforte les migrants dans leurs efforts d'ajustement à leur nouveau contexte de vie et surtout dans la conviction d'avoir des chances d'y parvenir.

Une action dans ce sens correspond aussi à la recommandation formulée par la CTA lorsqu'elle invoque l'amélioration des chances de trouver une place d'apprentissage.

²³ Internes Dokument des Departementes des Innern des Kantons St.Gallen. 03.03.2010

²⁴ http://www.avenirorigine.ch/lieber_lehrmeister_fr.html, 08.04.2010

Soutien ciblé aux parents des jeunes non scolarisés en Suisse

Le rapport sur l'éducation 2010 (Wolter 2010) a montré que les enfants de migrants arrivés en Suisse en cours de scolarité sont les plus exposés au risque de ne pas parvenir à atteindre une formation post-obligatoire. Souvent dans ces cas, la migration est récente, les changements de cadre de vie multiples, l'apprentissage linguistique à ses débuts et les efforts d'ajustement et d'orientation demandés à la famille et aux parents importants.

C'est aussi dans ce contexte que les parents sont le plus réceptifs à l'information et à même d'apprécier un accompagnement qui les aide à relever les nombreux défis associés non seulement à la migration récente – la leur ou celle de leurs enfants – mais aussi ceux associés à l'adolescence de leurs enfants et leur insertion scolaire et professionnelle.

Il pourrait être judicieux de mettre l'accent sur ce profil de migrant et de sa famille. Il pourrait se concrétiser, en partie du moins, dans les offres élaborées par les services²⁵ chargés de l'intégration qui organisent des rencontres de bienvenue pour les nouveaux résidents.

Le Conseil de l'Europe dans sa Recommandation invite aussi à promouvoir une offre particulière pour les jeunes et leurs parents nouvellement arrivés (section F, vii), une recommandation convergente avec celle de la CTA qui envisage une offre de formation spécifique pour les jeunes arrivés en cours de scolarité («une année d'intégration») (CTA 2009: 18).

Accès au gymnase

Les statistiques concernant la proportion d'étrangers parmi les gymnasiens montrent que les naturalisés nés à l'étranger sont aussi nombreux que les Suisses à fréquenter cette filière de formation. Les naturalisés nés en Suisse sont même plus nombreux que les Suisses à fréquenter le gymnase. Ce sont donc les jeunes non naturalisés qui sont sous-représentés dans cette filière de formation longue (Wolter 2010).

Dans ce sens, des initiatives comme celle menée dans un gymnase zurichois sont à saluer, car elles ont une importance symbolique certaine, montrant une disponibilité de la société de résidence à inclure les enfants de migrants dans les filières de formation les plus ambitieuses. Dans ce contexte, les enfants de migrants sont amenés à côtoyer des jeunes d'origine différente de la leur, non seulement par leur nationalité, mais aussi par leur origine sociale: ce type

²⁵ Il peut s'agir de centres de compétence, parfois cantonaux, parfois régionaux. Ces services ne revêtent pas partout la forme de centres de compétence. Ce sont parfois des services administratifs, parfois de simples organes de coordination.

d'occasion de rencontre dans un cadre privilégié est propre à lutter efficacement contre les préjugés et à favoriser une connaissance réciproque.

Tous les observateurs attentifs du monde de la formation ne considèrent pas de telles initiatives comme un terrain prioritaire d'intervention pour l'action publique (Dubet 2010); elles constituent néanmoins un terrain dans lequel l'action d'acteurs privés peut utilement se déployer en complément à l'intervention publique, qui accorderait la priorité aux interventions en faveur des jeunes défavorisés.

Évaluation

Le fait que les projets recensés soient récents confirme que la promotion de la coopération avec les parents immigrés est devenue une priorité. Il est capital que ces expériences soient accompagnées par un dispositif d'évaluation, ce qui n'est pas encore le cas de façon systématique.

Là où cette évaluation est menée, elle fournit de précieuses indications sur les facteurs de réussite ou d'échec, qui peuvent être mis à profit lors d'expériences subséquentes. L'information sur les modalités d'évaluation devrait ainsi accompagner la diffusion des expériences et modèles d'intervention divers, afin de propager une approche réflexive, gage d'une action fondée.

8 Annexes

- Annexe 1: Lettre CDIP du 26 août 2009 aux offices cantonaux de la formation professionnelle
- Annexe 2: Tableau synoptique des résultats de l'enquête auprès des offices cantonaux de la formation professionnelle
- Annexe 3: Tableau synoptique des initiatives visant à promouvoir la collaboration avec les migrants
- Annexe 4: Recommandation du Conseil de l'Europe concernant la promotion de l'intégration des enfants de migrants ou issus de l'immigration

9 Références bibliographiques



Aux chefs des offices / services
cantonaux de la formation
professionnelle

Berne, 26 août 2009
312. 0/11/2009

Projets et mesures dans le domaine «Formation des parents et des immigrants»

Madame, Monsieur,

Le projet CDIP «Optimisation de la transition scolarité obligatoire – degré secondaire II» (voir site www.nahtstelle-transition.ch) aborde, entre autres thèmes, celui de la formation et de l'information des parents. L'accent y est mis sur les familles issues de la migration. Un sous-projet doit répondre à la question «Quelles mesures les institutions les plus diverses (cantons, communes, communautés étrangères) ont-elles été réalisées et ont donné satisfaction dans le cadre des établissements de formation et des services de soutien?». Un rapport à ce sujet sera publié dans quelques mois. Y figureront des exemples de projets couronnés de succès, de mesures efficaces et de possibilités de transfert en découlant. Par ailleurs, le colloque qui sera organisé en juin 2010 sera l'occasion de présenter des projets intéressants et de mettre en discussion des mesures destinées à améliorer la situation. Dans la perspective du rapport et du colloque susmentionnés, nous avons besoin de documents et d'indications concrètes.

C'est la raison pour laquelle nous vous prions de répondre aux questions suivantes:

1. Existe-t-il dans votre canton des consignes, directives ou recommandations au sujet des contacts avec les parents d'une manière générale et avec la population d'origine étrangère / de langue étrangère en particulier?
2. Disposez-vous de documents portant sur la formation et l'information dans ce domaine?
3. Votre canton a-t-il mis en oeuvre – à l'échelle cantonale ou communale – des projets et/ou des procédures destinés à promouvoir (et assurer) la collaboration avec les parents et en particulier avec les parents d'origine étrangère et/ou allophones?

Ces projets devraient notamment présenter les caractéristiques suivantes:

- a. Ils comprennent des éléments innovateurs à différents points de vue: objectif, manière de procéder, méthodes, organe responsable, financement, etc.
- b. Les initiatives ont été expérimentées (dans la pratique) et ont donné de bons résultats (ne pas citer des idées mais indiquer des projets, des mesures et des procédures éprouvés).
- c. Les autorités / organes responsables dressent un bilan positif (dans la mesure où l'objectif a été atteint). Les conclusions figurent dans un rapport, le cas échéant aussi dans une évaluation

./.

4. Il convient d'appuyer les projets/procédures par des documents et de rassembler les éléments suivants:
- a. titre / brève description
 - b. personne compétente / interlocuteur/trice (nom et prénom, adresse, e-mail, téléphone)
 - c. documentation: concept, documents portant sur la formation et l'information
 - d. rapport / évaluation, si ces documents existent

Nous souhaitons recevoir au moins des indications au sujet des lettres a et b. Nous pourrions le cas échéant demander directement la documentation nécessaire (cf. lettres c et de) aux organes responsables des projets.

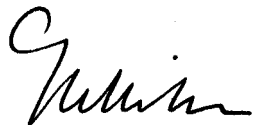
Avant de répondre aux questions au nom de votre canton, nous vous prions de prendre contact avec vos collègues des offices / services suivants:

- scolarité obligatoire
- orientation professionnelle
- délégué-e à l'intégration

Nous vous remercions de transmettre votre réponse jusqu'au **30 septembre 2009**.

Dans l'intervalle, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique



Robert Galliker, chef du projet Transition
Chef de l'Unité de coordination Secondaire II & Formation professionnelle

Kanton / Canton	Kantonale Weisungen / Dispositions cantonales	Informationsmaterial / Sources d'information	Eltern mit Migrationshintergrund: allgemeine Tätigkeiten / Parents Migrants: action générale	Eltern mit Migrationshintergrund: Projekte zur Nahtstelle / Parents Migrants: Projet Transition	Beschreibung / Description	Kontaktperson / Personne de contact	Zeitraum / Calendrier
AG	Allgemeine Grundlagen	http://www.ag.ch/ike/de/pub/index.php ; http://www.ag.ch/geleiteteschule/de/pub/externe schulevaluation.php	Informationsveranstaltungen für Eltern und Jugendliche mit Migrationshintergrund	"Erfolgreich unterwegs in die Lehre" Vitamin L	Massnahmen für mehr Ausbildungsplätze. Veranstaltungen auf Türkisch und Albanisch gemacht; Veranstaltungen in Portugiesisch geplant.	Marion Weik marion.weik@bdag.ch	Herbst 2009
AI	Allgemeine Grundlagen	http://www.ai.ch/dl.php/de/0cqIm-zya4wp/Broschre_fr_Eltern_fremdsprachiger_Schulkinder.pdf	Elternarbeit mit fremdsprachigen Eltern			Marina Lazzarini marina.lazzarini@ed.ai.ch 071 788 93 69	
AR			Elternarbeit mit fremdsprachigen Eltern "Stark durch Erziehung"	Dolmetscherliste zur Verfügung	www.schule.ar.ch Handbuch: Regelungen betreffend Schulung fremdsprachigen Kinder	Walter.Klauser@ar.ch	
BE	Lehrplan des Kantons Bern, Allg. Hinweise und Bestimmungen 9. Kinder und Jugendliche mit Migrationshintergrund (Amt für Kindergarten, Volksschule und Beratung, AKVB)	DVD ; www.erz.be.ch/site/index/fachportal-bildung/fb-kibb/interkultur-dokumente-merkblaetter.htm	Verein für Fremdsprachige Eltern und Bildung : Elterninfo zu Übergängen: Kindergarten, Schuleintritt, Übertritt und Berufswahl	Elterninfo über das bernische Schulsystem auf DVD von der Stadt Bern	DVD Nr. 3 befasst sich mit dem Thema Oberstufe/Berufswahl, in neun Sprachen verfasst	031 321 64 60 oder schulamt@bern.ch	
BE			Elternbildungsprojekte zur Frühförderung / Deutschspracherwerb von Eltern und Kindern, Primano, Mukideutsch, Schrittweise				
BE	Richtlinien zur Elternarbeit im Rahmenkonzept Berufswahlvorbereitung Sekundarstufe I			Elternabende und Informationsveranstaltung; Unterricht in Heimatlicher Sprache und Kultur, HSK	Der „Verein für fremdsprachige Eltern und Bildung“ organisiert Elternabende für fremdsprachige Eltern, deren Kinder die 7., 8. oder 9. Klasse (Real-, Sekundar- und Kleinklassen) besuchen.	Monika Lichsteiner monika.lichtsteiner@erz.be.ch www.inter-pret.ch	
BE				Merkblatt für muslimische Eltern	Gezielte Information für Muslimische Eltern	Monika Lichsteiner monika.lichtsteiner@erz.be.ch	seit 2005

BE				Führungen für fremdsprachige Eltern an der Berner Ausbildungsmesse	BAM Messe-Rundgängen in 9 verschiedenen Sprachen	Monika Lichtsteiner monika.lichtsteiner@erz.be.ch	seit 2002
BE			Bernische Dachorganisation für Heimatsprachkurse (HSK) fördert die Mitgliedschulen in ihrer Elternarbeit.		http://www.hskbern.ch/elternbildung/ http://www.interunido.ch/cms/front_content.php		
BL	Allgemeine Grundlagen			Eltern-/Schüler/innen-Anlässe in den BIZ Liestal und Bottmingen	Zunehmende Elternbeteiligung auch von den ausländischen Eltern	Monika Schweizer, Berufsberaterin BIZ Liestal, 061 927 28 10, monika.schweizer@bl.ch	seit 2005
BL	Allgemeine Grundlagen			Berufsschau Pratteln ; www.berufsschau.ch	Berufsschau 2009: Führungen für fremdsprachige Eltern. Diese Führungen wurden von Mal zu Mal optimiert. Die Elternführungen werden von geschulten Kulturmediatoren/innen in acht Sprachen durchgeführt und von ihnen über die Kulturvereine propagiert.	http://www.berufsschau.ch Steffi Wirth von Blarer steffi.wirth@bl.ch	seit 2007
BL	Allgemeine Grundlagen	SDBB: Brochüre "Was nach der Schule" in 15 Sprachen		"Was nach der Schule" im BIZ	Diese Broschüre ist im BIZ verfügbar. Auch im Rahmen der Baselbieter Berufsschau in Pratteln von Ende Oktober 2009 wurde diese Broschüre im Rahmen der Elternführungen für fremdsprachige Eltern abgegeben.	Trudi Zurschmiede trudi.zurschmiede@bs.ch Steffi Wirth von Blarer steffi.wirth@bl.ch	ab 2009
BL-BS	Integrationsgesetz 2007	Film		Elterntreff Berufswahl	Neue niederschwelligere Bildungsangebote, welche auf die speziellen Bedürfnisse der Eltern mit Migrationshintergrund zugeschnitten sind und welche die eigenaktiven, partizipativen Kräfte der Betroffenen zu stärken vermögen	Steffi Wirth von Blarer steffi.wirth@bl.ch info@elterntreffberufswahl.ch Andreas Ladner andreas.ladner@bs.ch Benedikt Arnold (Case Management) benedikt.arnold@bs.ch	seit 2007
BS			Kampagne Stark durch Erziehung				
FR-de	keine Weisungen zur Elternarbeit		Elterncafé (enfants 0-5 ans) ElKi-Kurse / MuKi Kurse (Gemeinden Düdingen und Wünnewil)		Monatlich. Familienbegleitung als Intensivangebot über einige Wochen, durch Education Familiale angeboten. Erziehungsfragen ins Programm aufgenommen	Rita Jungo Kittel 079 798 31 71 Susi Pettinato (Düdingen) 079 626 80 19 Francisca Januth (Wünnewil) 031 741 53 88	

FR-fr	dispositions générales	brochure éditée par le GREM - Groupement de rencontre école-parents migrants - pour les enfants en âge préscolaire	L'organisation Education Familiale met sur pied des Cafés parents-enfants.		La brochure a été rééditée en 2008 en cinq langues. Elle peut être téléchargée sur le site de la bibliothèque interculturelle de Fribourg <www.livrechange.ch>, rubrique «réseau migrants».	Reto Furter (Service de la formation professionnelle) FurterR@fr.ch Carole Laupener Menninger (Orientation professionnelle) 026 305 41 17 Cristina Tattarletti (déléguée à l'intégration) 026 321 48 70 contact@educationfamiliale.ch Claire Steiner (GREM) gremfri@bluewin.ch Giovanna Garghentini Python	
FR-fr		brochure du Centre de services Formation professionnelle orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO)		Faire un apprentissage en Suisse, cours à l'intention des jeunes migrants et de leurs parents (cours organisé deux fois)		Carole Laupener Menninger (Orientation professionnelle) 026 305 41 17	
GE	dispositions générales concernant les nouveaux arrivants	www.ge.ch/integration/doc/publications/bienvenue-a-ge.pdf ; www.ge.ch/integration/doc/publications/cours-francais.pdf ; http://www.geneve.ch/egalite/doc/formation/toi-quelle-orientation.pdf	Ecole de parents Cours de langue d'origine pour les élèves des classes d'accueil des degrés secondaire I et II Services linguistiques pour non-francophones. Lien: http://www.icvolunteers.org/index.php?what=projectslong&id=359&language=fr			Tristan Balmer Mascotto tristan.balmer@etat.ge.ch Sylvain Rudaz sylvain.rudaz@etat.ge.ch	
GL			Stark durch Erziehung (von Roten Kreuz) Elterntische Schnittstellenprojekt für Lernenden mit Migrationshintergrund		Eltern und Mütterberatung	Lourdes Girolimetto lourdes.girolimetto@gl.ch	noch unklar
GR	keine Weisungen zur Elternarbeit	Der Uebertritt in die Oberstufe der Volksschule im Kanton Graubünden / Uebertritte innerhalb der Oberstufe	etablierte Verfahren zur Sprachenfrage			Giosch Gartmann (Amt für Volksschule und Sport) giosch.gartmann@avs.gr.ch Rita Wiesendanger (Amt für Berufsbildung) rita.wiesendanger@afb.gr.ch	
JU		Brochure "Que faire après l'école" éditée en 15 langues (CSFO)	Service de traduction Caritas Jura	Classe d'accueil et transition pour adolescents allophones nouveaux venus dans le Jura			

LU		http://www.beruf.lu.ch/beratung/bslb.htm ; http://www.brueckenangebote-luzern.ch/08_Fuer_Fremdsprachige.htm		Einmal pro Jahr wird ein Informationsabend für fremdsprachige Eltern vom Zentrum für Brückenangebote veranstaltet.			
LU	Berufswahlfahrplan (Dienststelle Berufs- und Weiterbildung)	SDBB: Brochüre "Was nach der Schule" in 15 Sprachen		Miteinbezug der Eltern in Berufsintegrationscoaching BIC für Jugendliche mit Migrationshintergrund und/oder schulisch Schwache.			
LU			FABIA Fachstelle für die Beratung und Integration von Ausländerinnen und Ausländern	Incluso Mentoring Elterninformationsarbeit http://www.fabialuzern.ch/index.php?sid=74	2006-2008: Mentoringprogramm für Migrantenjugendliche, Elterninformationsarbeit zum Berufsbildungssystem an den Schulen, Motivation von zukünftigen Lehrverantwortliche für die Einstellung von Migrantenjugendliche. Seit 2008, ist das Programm beim Berufsintegrationscoaching (BIC) angeschlossen.	Verena Wicki v.wicki@fabialuzern.ch	
LU			FABIA Fachstelle für die Beratung und Integration von Ausländerinnen und Ausländern	Von der Schule zum Beruf	Informationsveranstaltungen für Organisationen und Vereine von Migrantinnen und Migranten sowie weitere Interessierte	Bruno Rütsche b.ruetsche@fabialuzern.ch	
LU	Elternbildung als Kantonsaufgabe http://www.disg.lu.ch/familie_familienleitbild_07.pdf (Dienststelle Soziales und Gesellschaft)		Stark durch Erziehung - Sprachförderung im Frühbereich - Elternbildung		Der Kanton Luzern hat ein Familienleitbild erstellt	Kantonale Dienststelle Soziales und Gesellschaft	2007
LU		http://www.kab-emmen.ch/munterwegs-konkret	Munterwegs- mentoring für Primarschulkinder	Informationsveranstaltungen zum Thema "So helfe ich meinem Kind beim Lernen"		KAB - Emmen (Katholische Arbeiter Bewegung)	
NE	dispositions générales concernant les nouveaux arrivants	http://www.ne.ch/ana	Réseau d'interprètes socioculturels à disposition Plates-formes d'échange organisées par les écoles (niveau communal) pour les parents d'élèves migrants				

NE		brochure "Après l'école obligatoire" : http://www.ne.ch/neat/site/jsp/rubrique/rubrique.jsp?StyleType=marron&CatId=6191					
NW	Allgemeine Grundlagen, Volksschulgesetz- NG 312.1		Elternforen, zur Förderung der Mitwirkung aller Eltern				
NW	Integrationsförderungsprogramm	Einstiegsfilm Uebersetzte Flyers; www.sichereeltern-starkekinder.ch	"Gesprächsrunden: Elterntische für fremdsprachige Eltern". Thema: Lernen : ein Kinderspiel			Judith Studer judith.studer@bildungsplanung-z.ch Barbara Etienne 041 666 63 62	seit 2008
OW	Allgemeine Grundlagen, Bildungsgesetz		Kindergarten-Vorbereitungskurs für fremdsprachige Kinder und Eltern in Sarnen				
OW			Offene Tür - multikultureller Frauentreff- Alpnach				
OW				Elternarbeit im Rahmen der Berufsfindung unter spezieller Berücksichtigung von bildungsfernen Personen oder Migranten/innen.		Gerhard Britschgi (Berufs- und Weiterbildungsberatung) gerhard.britschgi@ow.ch	geplant für 2010
SG	Weisungen und Empfehlungen im Volksschulgesetz. Ein Schwerpunkt: Elternmitwirkun Bzgl. Migranten: Weisungen und Empfehlungen zur <i>Beschulung von Kindern mit Migrationshintergrund</i>		Vernetzungworkshops		Förderung Elternmitwirkung www.schule.sg.ch	markus.schwager@sg.ch Leiter Elternbildung, Bildungsdepartment SG	
SG		Flyer	St Galler Forum : "Acht Sachen die Erziehung stark machen". Vätertag Elternbildungskalender - Projekte für alle Eltern			markus.schwager@sg.ch Bildungsdepartment SG	

SH	Allgemeine Grundlagen, Schulgesetz, Schuldekret. Schaffhauser Leitfaden für eine kohärente Integrationspolitik		Schulung und Einführung der Uebersetzer in die Schul-Berufsbildungslandschaft Schweiz	Zusammenarbeit mit den Eltern Nahtstelle Schule-Berufsbildung Schweiz		Rolf Dietrich rolf.dietrich@ktsh.ch	
SO				Berufswahlplattform	Prävention von Jugendarbeitslosigkeit als eine Verbundaufgabe von Schule, Berufsberatung, Lehrstellenmarketing, Eltern und Wirtschaft. Jene Schüler/innen, die im März noch keine Anschlusslösung haben, werden von einer Coachingperson betreut	Renato Delfini renato.delfini@dbk.so.ch	seit 2004
SO	Allgemeine Grundlagen		Elternbildung und Migration	IkV_ interkulturelle Vermittlung im Berufswahlprozess (Case management «formation professionnelle »)	Führung und Unterstützung im Berufswahlprozess Familiäre Begleitung der Jugendlichen die am Ende der Volksschule arbeitslos sind.	Renato Delfini renato.delfini@dbk.so.ch	seit 2010
SZ	Allgemeine Grundlagen, Volksschulgesetz z - SRSZ 611.210		Elternabende: "Stark durch Erziehung"			Hamit Zeqiri integration-sz@kom-in.ch Cornelia Müller cornelia.muller@kom-in.ch www.kom-in.ch	seit 2009/ 2010
SZ			Einsatz von gut integrierten Migrantinnen und Migranten als "Schlüsselpersonen"			www.kom-in.ch	
TG	Allgemeine Grundlagen, Volksschulgesetz		Primarschule Gemeinde Sulgen, Schulgemeinde Kreuzlingen Deutschkurs für fremdsprachige Mütter mit gleichzeitiger Betreuung der Kinder im Vorschulalter. Primarschule Romanshorn "Kinderzimmer". Deutschkurse in Frauenfeld, Romanshorn, Kreuzlingen, Weinfelden.		Elterneinbezug in Kindergarten mit hohem Anteil fremdsprachiger Eltern Begegnungstätte für fremdsprachige Mütter	Sibylle Janett 071 642 29 63 Eduard Bächli 071 463 23 63	
TI	dispositions générales		Formation, information et motivation Parents-Enfants	"Genitori, figli e operatori nella nuova realtà multiculturale. Appoggio genitori dei giovani stranieri appena giunti in Svizzera"	Soutien aux parents dans l'accompagnement des enfants dans la phase d'orientation scolaire et professionnelle. Objectif: amplifier et diversifier les possibilités de choix de formation pour les jeunes d'origine étrangère	Sergio Bello sergio.bello@ti.ch decs-pretirocinio.integrazione@ti.ch	depuis 1992

UR	Allgemeine Grundlagen		Verein Schule&Elternhaus	Deutsch- und Integrations-Kurse für Eltern mit Migrationshintergrund	Zusammenarbeit zwischen dem Amt für Volksschulen und dem Amt für Berufsbildung. Mentoringsystem für Migranten während dem Berufswahlprozess Ihrer Kinder	Amt für Berufsbildung berufsbildung@ur.ch	geplant für 2010
VD	dispositions générales, conformément aux objectifs de la CIIP 2003; Loi sur l'intégration des étrangers et la prévention du racisme 2007	schémas explicatifs sur différents systèmes scolaires en regard avec celui du canton de VD http://www.vd.ch/fr/themes/formation/scolarite-obligatoire/schemas-explicatifs	Conventions pour services d'interprétariat avec les établissements scolaires. Information parents-école à travers les associations de parents			Philippe Martinet Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF) philippe.martinet@vd.ch	
VS							
ZG		Buch : Erwin Egloff, Elternratgeber Berufswahl, Informationen und Arbeitshilfen zur Berufswahl, Schulwahl und Laufbahn von Jugendlichen. Lehrmittelverlag des Kantons Aargau 2007		Berufsinformationveranstaltungen des BIZ für Eltern mit Migrationshintergrund (Projekt)	Informationsveranstaltung für die Eltern in türkischer und portugiesischer Sprache	Esther Dunn dunn@fsm-zug.ch Martin Strickler (Kanton ZG) 041 728 37 09	geplant für Ende 2009
ZG			"In Zug zu Hause" : geplantes Projekt				
ZG				"Berufswahl": Berufswahlveranstaltung auf türkisch und portugiesisch	Informationsveranstaltung im Vereinslokal des «Türkischen Vereins Zug» mit türkischen Lehrmeisterinnen und Lehrmeistern und türkischsprachigen Lernenden	M. Yüksel Tellici tellici@fsm-zug.ch www.fsm.zug.ch	
ZH	Spezifische Weisungen zur Arbeit mit Eltern mit Migrationshintergrund, Verordnung zum EG BBG (VEG BBG) vom 8. Juli 2009	Spezielle Schulungs- und Informationsmaterialien für Elterseminare		Elternseminar "Berufswahl kompetent begleiten"	Eltern werden in der Berufswahlbegleitung ihrer Kinder unterstützt. Sie werden über die zeitlichen Abläufe, die heutige Berufswelt, Eignungstests und die Selektion informiert.	Stephanie Ganz stephanie.ganz@ajb.zh.ch	

ZH		Spezielle Schulungs- und Informationmaterialien für Integras Veranstaltungen		Integras-Angebot	Informationsveranstaltungen für Eltern, Jugendliche und Interessierte aus bestimmten Sprachgruppen, von Kulturvermittlern übersetzt. Jugendliche erzählen in ihrer Muttersprache von Ihren Erfahrungen mit der Berufswahl und der Lehrstellensuche	Stephanie Ganz stephanie.ganz@ajb.zh.ch	
ZH		Spezielle Schulungs- und Informationmaterialien für Elternorientierung im BIZ		Elternorientierung im BIZ	Die Eltern lernen die zuständige Berufsberaterin/berater kennen, sowie das BIZ, die Infothek und die entsprechenden Beratungs- und Informationsangebote.	Stephanie Ganz stephanie.ganz@ajb.zh.ch	
ZH				ChagALL	Private Initiative: sie richtet sich an schulisch starke Migranten, die unterstützt werden, den Sprung ans Gymnasium zu wagen/schaffen	http://www.unterstrass.edu/ChagALL.488.0.html	
ZH			Sonderschau	Züspa - Sonderschau "Berufe an der Arbeit"	Züspa- 16+: Fremdsprachige Eltern sind an Messe Samstag eingeladen.VermittlerInnen begleiten die Eltern durch die Ausstellung	Eva Schumacher e.schumacher@16plus.ch und fremdsprachige_eltern@yahoo.de	16+: 1998 - 2004
D-CH		Film		Brücken bauen, die Welten der Kinder verbinden, Film	Der Film „Brücken bauen – Die Welten der Kinder miteinander verbinden“ wird in den gleichen Bereichen eingesetzt, wie die Vorgängerfilme: Spielgruppen, Kinderkrippen, Kindergärten und Schulen, in Elternräten und Elternbildungsprojekten sowie in der Suchtprävention	www.schulverlag.ch ISBN 978-3-292-00559-5 boppart@schulbegleitung.ch s.scuh@bluewin.ch	Der Film wurde im April 2009 fertiggestellt.

Kanton / Canton	Eltern mit Migrationshintergrund: allgemeine Tätigkeiten / Parents migrants: action générale	Beschreibung / Description
BE	Frauentreff - Thun	Frauen aus verschiedenen Kulturkreisen treffen sich regelmässig (www.frouebrogg.ch)
BE	Rotes Kreuz "Mitten unter uns"	Fremdsprachige Kinder und Jugendliche, die neu in der Schweiz leben, verbringen regelmässig mehrere Stunden pro Woche bei einer in der Schweiz verwurzelten Gastfamilie oder Person. Der Austausch dauert 6 oder – verlängert – 12 Monate
BL	www.integration.bl.ch	Der Internetauftritt (www.integration.bl.ch) wird laufend ausgebaut. Zudem wird im Rahmen des Projekts kontaktNet.ch vom Migroskulturprozent die Möglichkeit eines integrations-/migrationsspezifischen Internet-Eintrittsportals geprüft.
BL	www.auslaenderdienstbl.ch	Aufschalten der wichtigsten heimatssprachlichen Flyer und Broschüren auf www.integration.bl.ch und www.auslaenderdienstbl.ch
BS / BL	Fremdsprachigen Medien	Im Rahmen von Leistungsvereinbarungen mit in der Schweiz produzierten fremd-sprachigen Medien werden gezielt Informationen zum Leben in der Schweiz in Türkisch (Zeitschrift Merhaba), Albanisch (Albaradio; Gratiszeitschrift Albsuisse), Spanisch/ Portugiesisch (Zeitschrift Terra Migrante) aufbereitet sowie mit dem mehrsprachigen Radio X, welches Programme in Bosnisch, Deutsch, Englisch, Französisch, Italienisch, Kroatisch, Kurdisch, Portugiesisch, Serbisch, Spanisch, Tamilisch und Türkisch sendet. Das Sendegebiet umfasst die Stadt Basel und neuerdings (2009) auch die umliegenden Regionen (Basel-Landschaft). Die Inhalte werden in Absprache mit der Fachstelle Integration bestimmt, welche auch Einsitz im Beirat einnimmt.
BS / BL	www.integration-bsbl.ch	Integrationsdatenbank Kantone BS und BL: www.integration-bsbl.ch - Die Integrationsdatenbank BSBL wurde gemeinsam konzipiert, überarbeitet und unterhalten. Liefert sehr viele Links für die ganze Schweiz und andere Kantone.
BS / BL	Kantonale Integrationskonferenz (KIK)	Die Kantonale Integrationskonferenz (KIK) wurde 2009 neu geschaffen und befasst sich unter anderem mit der Aufbereitung von Informationen für Migranten.

BS / BL	Runde Tische	BL: Es werden koordinierte Lösungen für spezifische Probleme angestrebt. Der kantonale Runde Tisch Integration trifft sich 2-4 mal pro Jahr für einen Austausch zu integrationspezifischen Themen.
BS	"Kulturvermittlung Birsfelden " im Kindergarten und Primarschule	Im Bereich der Zusammenarbeit Eltern - Schule werden aufgrund festgestelltem Unwissen der Eltern ganz gezielt Informationsveranstaltungen mit Interkulturellen Vermittlern durchgeführt, Paradebeispiel dafür ist das Projekt "Kulturvermittlung Birsfelden" (www.schulen-birsfelden.ch/ps/projekte/kulturvermittlung-an-den-birsfelder-schulen/).
FR-D	EIKi-Kurse / MuKi Kurse (Gemeinden Düringen und Wünnewil)	Erziehungsfragen wurden ins Programm aufgenommen
FR-F	Education familiale - café parents-enfants	
LU	Kriens (www.kriensintegriert.ch)	Freiwillige Begleitpersonen unterstützen Migrantinnen und Migranten bei der Alltagsbewältigung (begleitungen@kriensintegriert.ch)
LU	Caritas Luzern	Freiwilligenarbeit bei der Caritas (Begleitung von Migrantenfamilien im Alltag, kann sich zu einer jahrelangen Zusammenarbeit/Freundschaft/gegenseitigen Hilfe entwickeln)
UR	'mytopjob'	Berufswahl: das Projekt möchte eine Berufswahl unabhängiger von traditionellen Geschlechterrollen fördern (http://www.ur.ch/de/bkd/afb/kampagne-mytopjob-m1779/)
ZG	Migros Kulturprozent Projekt (www.kontakt-net.ch)	Projektidee: eine Plattform, worauf Informationen zum Leben in der Schweiz von Migranten in ihrer Muttersprache publiziert werden. Im Kanton Zug wurde das Projekt auf dem Link www.zuginfo.ch umgesetzt (ebenfalls umgesetzt in St. Gallen). conTAKT-net.ch stellt interessierten Gemeinden ein Set von Förderungsleistungen zum Aufbau einer Infowebsite für Migranten zur Verfügung.
ZH	www.integration.winterthur.ch	
ZH	Interkultureller Infotreff Dübendorf	Das Projekt wurde evaluiert. Kontakt: maramsauer@bluewin.ch Link: http://www.idoc-integration.zh.ch/internet/ji/integr/idoc/de/i_Doc_Suche/i_Doc_DB.searchformactiondetails.html?datasetid=8753&elem0023=&Themen=Elternbildung&Zielgruppen=&Sprachen=&Methoden=&FinanzielleProjektuntersttzung=&elem0022=&

Annexe 4: Recommandation du Conseil de l'Europe relative à la promotion de l'intégration des enfants de migrants ou issus de l'immigration¹

Recommandation CM/Rec(2008)4 du Comité des Ministres aux Etats membres relative à la promotion de l'intégration des enfants de migrants ou issus de l'immigration (*adoptée par le Comité des Ministres le 20 février 2008, lors de la 1018e réunion des Délégués des Ministres*)

Le Comité des Ministres, en vertu de l'article 15.b du Statut du Conseil de l'Europe,

Considérant que le but du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses membres et que ce but peut être poursuivi, notamment, par une action commune et l'adoption de politiques communes en matière de migration et de jeunesse;

Rappelant la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (STE n° 5) de 1950 et ses Protocoles;

Rappelant la Charte sociale européenne (révisée) (STE n° 163) de 1996;

Rappelant la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant;

Rappelant le Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre enseigner, évaluer (CECR) et le Portfolio européen des langues (PEL) ainsi que leur importance pour le développement des compétences linguistiques et le dialogue interculturel;

Considérant que l'intégration des migrants et des personnes issues de l'immigration est indispensable à la cohésion sociale des sociétés européennes;

Considérant que l'intégration est un processus interactif fondé sur la volonté mutuelle d'adaptation, tant des migrants que de la société d'accueil;

Considérant l'importance d'offrir un accès égal et effectif aux possibilités éducatives, indépendamment du sexe, de l'origine, du contexte social et de la zone de résidence;

Considérant le besoin pressant dans certains Etats membres de renforcer l'intégration à l'école et dans la société des enfants de migrants ou issus de l'immigration;

Considérant, en particulier, que l'accès aux établissements d'enseignement préscolaire est important pour favoriser la socialisation et l'acquisition des aptitudes linguistiques par les enfants de migrants ou issus de l'immigration;

Considérant notamment que de nombreux enfants primo-arrivants ont une maîtrise limitée de la langue d'enseignement et une expérience éducative différente susceptibles de freiner leurs progrès scolaires, et que, de même, quelques enfants issus de l'immigration entrent à l'école sans maîtriser suffisamment la langue d'enseignement;

Considérant notamment que, dans de nombreux Etats membres, ce sont plus les enfants issus de l'immigration que les autres enfants qui abandonnent leur scolarité prématurément, sans diplôme ni certificat de fin d'études reconnu;

Considérant en particulier que beaucoup de jeunes issus de l'immigration rencontrent des difficultés pour réussir leur transition de l'école au marché du travail;

Considérant que la compétence interculturelle des enseignants des écoles et des autres professionnels travaillant auprès des enfants dans le système éducatif ainsi que leur aptitude à gérer la diversité dans les classes sont d'une importance primordiale pour la réussite de l'intégration à l'école des enfants issus de l'immigration;

¹ En gras: recommandations mentionnées et commentées dans les différents chapitres du présent rapport.

Considérant que, dans l'objectif de promouvoir la cohésion sociale, il faudrait promouvoir à l'école la diversité culturelle, religieuse et linguistique de la société;

Considérant que les parents migrants ou issus de l'immigration devraient être encouragés et soutenus dans leur rôle parental et dans leurs efforts visant à faciliter l'intégration de leurs enfants, et qu'il faudrait notamment les impliquer dans l'éducation scolaire de leurs enfants;

Considérant qu'il est primordial de fournir aux parents migrants ou issus de l'immigration des informations adéquates sur le système éducatif pour leur donner les moyens de soutenir le processus éducatif et la performance scolaire de leurs enfants;

Considérant qu'il conviendrait d'encourager vivement la participation active de la société civile et des associations de migrants dans l'intégration des enfants migrants;

Considérant de manière plus générale que les migrants et les personnes issues de l'immigration devraient participer à l'élaboration, à l'adoption et à la mise en œuvre des décisions et des politiques qui concernent leur bien-être et leur intégration;

Rappelant l'importance des principes des droits de l'homme, de l'éducation à la citoyenneté démocratique et de la compétence interculturelle pour les enseignants et autres professionnels responsables du bien-être des enfants, notamment les personnels de santé et les travailleurs sociaux,

Recommande aux gouvernements des Etats membres, conformément aux lignes directrices ci-après, d'intégrer dans leurs politiques et leurs pratiques des dispositions visant à améliorer l'intégration des enfants primo-arrivants dans le système scolaire, à donner à ces enfants les compétences linguistiques requises au niveau préscolaire, à préparer les enfants des migrants ou issus de l'immigration arrivant en fin de scolarité à réussir la transition de l'école au marché du travail et à surmonter les difficultés auxquelles sont confrontés les enfants qui vivent dans des zones de ségrégation ou des quartiers défavorisés.

En ce qui concerne la diffusion de cette recommandation et son suivi,

Les Etats membres sont encouragés à traduire la présente recommandation dans leur(s) langue(s) officielle(s) de manière à faire en sorte que les acteurs compétents comprennent bien ses implications. En tout cas, les Etats membres devraient attirer l'attention de leurs instances publiques et privées concernées sur ses principes par les moyens de diffusion appropriés de leur pays;

Les Etats membres devraient définir des indicateurs permettant de vérifier si les principes de la présente recommandation sont respectés et leurs dispositions appliquées.

*Annexe à la Recommandation CM/Rec(2008)4
relative à la promotion de l'intégration des enfants de migrants ou issus de l'immigration*

- A. Apprentissage linguistique (...)
 - B. Recrutement et perfectionnement du personnel (...)
 - C. Droits de l'homme, citoyenneté démocratique et diversité (...)
 - D. Intégration dans la vie scolaire (...)
 - E. **Société civile, migrants et associations de migrants**
9. **La société civile et notamment les associations de migrants devraient être vivement encouragées à favoriser l'intégration des enfants migrants dans la vie scolaire et dans la société. A cette fin, les Etats membres devraient mettre en place les mesures qu'ils considèrent appropriées, parmi lesquelles celles qui sont énoncées ci-dessous. S'il y a lieu, ces mesures devraient bénéficier d'un financement public adapté.**
- i. Des rencontres consultatives et participatives régulières (conseils ou tables rondes, par exemple) devraient être organisées afin de développer et de maintenir la coopération entre les établissements scolaires, les autorités compétentes (autorités sociales et sanitaires) et la société civile, y compris les migrants et leurs associations.
 - ii. **Les migrants et leurs associations devraient être encouragés, en coopération avec les autorités locales et les établissements scolaires, à organiser les activités suivantes:**
 - cours de langue pour les enfants en âge préscolaire;
 - participation des enfants de migrants à titre de parrains dans des programmes de parrainage pour les enfants primo-arrivants;

- **préparation des enfants arrivant à l'âge de fin de scolarité à l'entrée sur le marché de l'emploi;**
 - campagnes d'information et manifestations culturelles associant tous les enfants (migrants et non migrants), visant à mieux faire connaître les diversités culturelles, religieuses et linguistiques.
10. Les bâtiments scolaires devraient être mis à la disposition des migrants et de leurs associations en dehors des heures de cours (le soir et le weekend) afin qu'ils puissent organiser des activités collectives sociales, sportives et culturelles avec la participation des enfants de migrants.

F. Soutien aux parents d'enfants migrants

11. Pour ce qui est de faciliter l'intégration des enfants de migrants dans la vie scolaire et dans la société, les Etats membres devraient prendre des dispositions pour soutenir et renforcer le rôle parental des parents migrants ou issus de l'immigration. Ils devraient adopter les mesures les mieux adaptées aux conditions qui leur sont propres et à la situation de la population immigrante, notamment les mesures énoncées ci-dessous. La politique générale des Etats membres devrait viser la promotion de l'indépendance financière des parents migrants par l'adoption de mesures adaptées en matière sociale, d'emploi, d'éducation et de formation.
- i. En coopération avec les migrants et leurs associations, les établissements préscolaires devraient organiser régulièrement des activités conjointes pour les parents et les enfants afin d'encourager l'apprentissage de la langue chez les enfants en âge préscolaire au moyen de jeux et d'activités créatives.
 - ii. La coopération entre les parents et les établissements scolaires devrait être développée, notamment par des activités à l'école qui associent conjointement les parents et les enfants (migrants et non migrants), et qui ciblent le développement des compétences linguistiques et les échanges culturels (sorties d'une journée, manifestations culturelles et activités sportives, par exemple).
 - iii. **Les établissements scolaires devraient offrir aux parents migrants un service de conseils et d'orientation sous la forme de consultations en groupe ou individuelles et, si possible, une formation visant à améliorer leur capacité à participer à l'éducation de leurs enfants, à leur développement et à leur intégration. Il conviendrait de tenir compte du point de vue des parents sur la parentalité et sur la politique éducative dans le cadre de ce service. Les autorités locales devraient organiser des groupes de parents (migrants et non migrants) pour examiner les questions concernant la parentalité, les politiques éducatives et d'autres questions relatives à l'éducation et au bien-être de leurs enfants.**
 - iv. Les parents migrants devraient avoir la possibilité d'apprendre la langue d'enseignement de leurs enfants.
 - v. Les parents migrants devraient être encouragés à participer activement aux manifestations et activités scolaires avec leurs enfants.
 - vi. **Les parents migrants devraient être activement intégrés dans les mécanismes permanents et réguliers de communication et d'échange d'informations entre les établissements scolaires, les parents et la population locale (conseils et consultations régulières, par exemple).**
 - vii. **Les autorités de tutelle et les établissements scolaires devraient fournir des informations aux parents migrants, notamment les migrants nouvellement arrivés, sur le système scolaire du pays, y compris son organisation, les possibilités d'éducation préscolaire, les conditions d'inscription, les programmes scolaires, les examens et les droits et obligations des parents et de leurs enfants. Il conviendrait d'envisager plusieurs moyens de rendre ces informations disponibles et de cibler les parents migrants, par exemple par des réunions de parents, des brochures et dépliants, des vidéos et des DVD. Les migrants et leurs associations devraient être encouragés à diffuser ces informations. Celles-ci devraient être conçues de manière à être aisément comprises par les parents.**
 - viii. Les autorités nationales, locales et/ou régionales concernées devraient offrir des informations aux parents migrants nouvellement arrivés sur les possibilités de participer à la vie active et à la vie communautaire, et de devenir financièrement autonomes.

G. Assurer la transition de l'école au marché de l'emploi

12. S'agissant d'assurer une transition en douceur de l'école au marché de l'emploi, de développer le plein potentiel de l'enfant et de lui éviter le chômage, les Etats membres devraient prendre des mesures au profit des enfants de migrants ou issus de l'immigration qui arrivent à l'âge de la fin de la scolarité et des jeunes qui cherchent un emploi ou qui en ont trouvé un récemment. Ces mesures devraient être adaptées aux conditions existantes dans les Etats membres et inclure celles énoncées ci-dessous.

- i. **Les jeunes migrants devraient avoir accès aux services d'information, de conseil, d'accompagnement et d'orientation proposés par les autorités scolaires et professionnelles afin de développer les compétences relatives à la gestion de carrière qui leur seront nécessaires pour entrer sur le marché de l'emploi et réussir leur vie professionnelle.**
 - ii. **Les services de conseil, d'information et d'orientation devraient comprendre des renseignements sur l'apprentissage et les programmes de parrainage. Ces services peuvent être assurés par un agent permanent, désigné comme conseiller d'orientation professionnelle ayant une responsabilité spécifique à l'égard des enfants particulièrement défavorisés, y compris les enfants migrants, et par des centres de perfectionnement professionnel pour les jeunes, impliquant conjointement les autorités scolaires et professionnelles compétentes.**
 - iii. Les autorités de tutelle et les établissements scolaires devraient, s'il y a lieu, offrir des possibilités flexibles pour poursuivre des études (par exemple cours du soir, fréquentation scolaire à temps partiel, programmes en alternance formation/travail).
 - iv. Les autorités publiques devraient encourager les employeurs, notamment dans les zones et/ou les secteurs professionnels où prévaut le recrutement par des réseaux informels, à organiser des programmes d'initiation au milieu du travail afin de leur permettre de rencontrer les futurs élèves sortants et d'évaluer leurs connaissances, leurs compétences et leur aptitude au travail.
 - v. Les programmes de parrainage, notamment pour les mineurs primo-arrivants en fin de scolarité, devraient être encouragés et soutenus par des incitations financières avec, par exemple, dans le rôle de parrains, un personnel spécialisé dans le domaine et des salariés retraités ou en fin de carrière.
 - vi. Les autorités publiques et les ONG devraient travailler directement avec les employeurs du secteur privé et du secteur public pour leur faire prendre conscience des éventuelles conséquences discriminatoires de leurs procédures de recrutement des jeunes élèves en fin d'étude, issus de l'immigration, et de la nécessité de prendre des dispositions appropriées. A cet égard, il conviendrait de veiller tout particulièrement à garantir à ces jeunes l'accès effectif à l'apprentissage et aux autres programmes de formation sur le lieu de travail.
- H. Enfants vivant dans des zones de ségrégation ou des quartiers défavorisés (...)

9 Références bibliographiques

- Brunner, Bernadette (2007). *Zielgruppenerreichung durch integrationsfördernde Projekte*. Freiburg: Lizentiatsarbeit, Universität Freiburg (CH).
- CDAS (2007). *Coordination de la promotion de l'intégration des étrangers dans les cantons*. Berne: Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales.
- CDIP (2003). *Mesures consécutives à PISA 2000: plan d'action. Décision de l'Assemblée plénière 12 juin 2003*. Berne: Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique.
- CDIP (2009). *Stratégie 2008–2014 de la CDIP. Programme de travail 2008-2014 (Version actualisée 2009) adopté par l'Assemblée plénière 18 juin 2009*. Berne: Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique.
- Coleman, James (1988). "Social Capital in the Creation of Human Capital." *American Journal of Sociology*, 94, p. 95-120.
- CTA (2009a). *Avenir de la politique suisse d'intégration des étrangers. Documentation. Annexe au rapport à l'attention de la CTA du 29 janvier 2009*. Berne: Conférence tripartite sur les agglomérations, Conférence des gouvernements cantonaux.
- CTA (2009b). *Avenir de la politique suisse d'intégration des étrangers. Rapport et recommandations de la CTA 29 janvier 2009*. Berne: Conférence tripartite sur les agglomérations, Conférence des gouvernements cantonaux.
- Dahinden, Janine et Milena Chimienti (2002). *Professionelles Sprachmitteln und interkulturelles Vermitteln im Gesundheits-, Sozial- und Bildungsbereich. Theoretische Perspektiven*. Neuchâtel: Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.
- Dubet, François (2010). *Les places et les chances. Repenser la justice sociale*. Paris: Seuil, La République des idées.
- Eccles, Jacquelynne S. et Rena D. Harold (1996). "Family Involvement in Children's and Adolescents' Schooling", in Booth, Alan et Judith F. Dunn (éd.), *Family-School Links. How Do They Affect Educational Outcomes?* Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associated, Publishers, p. 3-34.
- Eggenberger, Daniel (2006). *Projekt „Nahtstelle-Transition“ Vorstudie zur Fragestellung „Eltern vermehrt einbeziehen“*. Bern: EDK.

- Epstein, Joyce L. (1987). "Toward a Theory of Family-School Connections: Teacher Practices and Parent Involvement", in Hurrelmann, Klaus, Frederick Kaufmann et Frederick Losel (éd.), *Social Intervention: Potential and Constraints*. New York: De Gruyter, p. 121-136.
- Epstein, Joyce L. et Mavis G. Sanders (2006). "Connecting home school and community", in Hallinan, Maureen T. (éd.), *Handbook of the sociology of education*. New York: Springer, p. 285-306.
- Galliker, Robert (2008). *Optimisation de la transition scolarité obligatoire-degré secondaire II - rapport intermédiaire*. Berne: Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique.
- Granovetter, Mark S. (1973). "The Strength of Weak Ties." *American Journal of Sociology*, 78(6), p. 1360-1380.
- Guidotti, Sabrina (2009). *Progetto Sceltoplus. Sintesi della ricerca esplorativa e della strategia di intervento*. Bellinzona: Istituto universitario per la formazione professionale.
- Haeberlin, Urs, Christian Imdorf et Winfried Kronig (2004). *Von der Schule in die Berufslehre : Untersuchungen zur Benachteiligung von ausländischen und von weiblichen Jugendlichen bei der Lehrstellensuche*. Bern: Haupt Verlag.
- Häfeli, Kurt et Claudia Schellenberg (2009). *Facteurs de réussite dans la formation professionnelle des jeunes à risque*. Berne: Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique.
- Imdorf, Christian (2007). *La sélection des apprentis dans les PME*. Fribourg: Institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg.
- Lüdi, Georges et Iwar Werlen (2005). *Le paysage linguistique en Suisse*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Meyer, Thomas (2006). *La transition dans l'optique de TREE*. Berne, 11 janvier 2006: Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique.
- Moret, Joëlle et Janine Dahinden (2009). *Vers une meilleure communication. Coopération avec les réseaux de migrants*. Berne: Commission fédérale pour les questions de migration.
- Moret, Joëlle et al. (2008). *Les réseaux de migration dans les politiques de santé publique et d'intégration*. Neuchâtel: MAPS.
- Moret, Joëlle et Rosita Fibbi (2008). *Prime enfance et scolarité obligatoire des enfants issus de la migration : quelle participation pour les parents?* Berne: Commission Education et migration, Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique.

- Neuenschwander, Markus P. et al. (2005). *Schule und Familie : was sie zum Schulerfolg beitragen*. Bern: Haupt.
- Neuenschwander, Markus P., Andrea Lanfranchi et Claudia Ermert (2008). "Les relations école-famille", in COFF (éd.), *Familles-Education-Formation*. Berne: Commission fédérale pour les questions familiales, pp. 68-79.
- OFS (2004). "Le système d'éducation suisse: une sélection d'indicateurs". Neuchâtel: *Actualités OFS*: 13.
- Schmid, Martin et Marco Storni (2004). *Transition. Zur Qualifikation und Rekrutierung von Lehrlingen im Kanton Basel-Stadt (Schlussbericht des Forschungsprojektes Transition)*. Basel: ecce gemeinschaft für sozialforschung.
- Wolter, Stefan C. (2010). *Rapport sur l'éducation 2010*. Aarau: Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation.